



**LA DIPLOMATIE QUÉBÉCOISE ET LE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS
D'ÉLECTRICITÉ AUX ÉTATS-UNIS**

Essai présenté par

Lucie Arbour

Stagiaire 2023-2024

Assemblée nationale du Québec

28 juin 2024

Sommaire

Cet essai explore le rôle des efforts diplomatiques québécois dans le développement des exportations d'électricité vers le nord-est des États-Unis, en se concentrant sur les contrats d'approvisionnement signés avec le Massachusetts et l'État de New York. Il examine comment les délégations québécoises, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), et d'autres acteurs de l'État ont promu l'hydroélectricité québécoise dans un contexte exceptionnellement favorable à la réalisation de l'ambition de faire du Québec « la batterie verte du nord-est de l'Amérique ». Ce contexte se distingue avant tout par la convergence remarquable des intérêts du gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et des États du Nord-Est américain, qui atteint son apogée de 2017 à 2021.

L'essai est structuré en trois parties. La première partie présente l'émergence des ambitions québécoises en matière d'exportation d'électricité aux États-Unis, détaillant les grandes orientations et stratégies du gouvernement. La deuxième partie décrit le rôle concret de la diplomatie québécoise dans le développement des grands projets d'Hydro-Québec. La troisième partie explore le récent changement d'orientation de l'État québécois, soulignant une transition vers une préoccupation accrue pour la consommation énergétique domestique en lien avec la transition énergétique.

Remerciements

J'aimerais d'abord remercier l'ensemble des personnes ayant généreusement accepté de me rencontrer et de répondre à mes questions lors d'entrevues semi-dirigées. Cet essai n'existerait pas sans votre contribution exceptionnelle et hautement enrichissante.

Merci également à François Gagnon pour ses précieux conseils. Les ateliers et les rencontres réalisées ont nourri mes réflexions et m'ont permis d'approfondir mon analyse. Merci aussi à mon bibliothécaire attitré, Alexandre Laflamme, pour son aide dans le débroussaillage de mon sujet d'essai, ainsi qu'à l'ensemble des membres du comité de relecture, Gabrielle Angers-Gosselin, Émilie Bevan, Christian Blais, Andrée-Anne Bolduc, Thomas Desrosiers et François Gagnon, pour vos commentaires.

Je veux finalement remercier notre coordonnateur, Julien Calille, pour son soutien et ses encouragements tout au long de ce stage, ainsi que mes collègues et amis, Alexandrine, Florence, Éléonore et Félix, pour cette magnifique année.

Table des matières

Introduction	4
Problématique et hypothèse	5
Définitions et concepts	6
Méthodologie	8
I. La genèse d'un rêve : la batterie verte du nord-est	9
Un rêve qui ne date pas d'hier.....	9
Vers les grands contrats.....	12
Le travail diplomatique	16
II. Les grands projets (et les grandes oppositions).....	21
Les réticences américaines	21
Le contrat d'exportation vers le Massachusetts	24
Le contrat d'exportation vers New York.....	28
III. La fin des surplus : une nouvelle ère énergétique ?.....	34
Une énergie en demande	34
L'intégration accrue des réseaux électriques	38
Une relation à entretenir	40
Conclusion.....	41
Bibliographie.....	44

Introduction

En 2022, Hydro-Québec a réalisé 16 % de ses ventes d'électricité à l'extérieur du Québec. Ces exportations constituent une véritable mine d'or pour la société d'État : elles représentent 64 % de ses bénéfices nets (2 912 millions \$ sur 4 557 millions \$). Cette même année, près du deux tiers (63 %) des exportations d'électricité de la société d'État sont allés vers le Nord-Est américain, plus précisément vers la Nouvelle-Angleterre et l'État de New York¹.

Cette énergie est principalement vendue sur le marché à court terme, aussi appelé marché *spot*. Ces ventes se font au prix du marché selon l'offre et la demande ; elles répondent aux besoins immédiats des réseaux voisins, entre autres en offrant de la puissance additionnelle pendant des périodes de pointe². Toutefois, Hydro-Québec et l'État québécois s'efforcent depuis plusieurs années d'obtenir des contrats à long terme aux États-Unis. Ces contrats offrent une stabilité de revenus à la société d'État, en plus de permettre de vendre à un prix qui reflète la valeur de l'énergie propre³.

Dans les dernières années, les efforts d'Hydro-Québec lui ont permis de signer deux importants contrats d'approvisionnement à long terme aux États-Unis, l'un avec le Massachusetts et l'autre avec l'État de New York, qui nécessitent la construction de nouvelles lignes de transport. Les projets *New England Clean Energy Connect* (NECEC) et *Champlain Hudson Power Express* (CHPE) doivent servir de « nouvelles autoroutes de l'énergie » pour acheminer jusqu'à 20,35 térawattheures (TWh) d'électricité vers les États-Unis annuellement⁴.

Ces projets ont été soutenus par une stratégie diplomatique québécoise dans le secteur des énergies renouvelables⁵. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), la délégation générale du Québec à New York (DGQNY) et la délégation du Québec à Boston (DQB) ont participé activement à rendre attrayante l'électricité québécoise. D'autres acteurs étatiques, tels

¹ Le reste des exportations sont destinées à l'Ontario (21 %) et au Nouveau-Brunswick (16 %). Hydro-Québec, *Rapport annuel*, 2022, p. 45.

² Les forts profits engendrés par Hydro-Québec en 2022, année record pour la société d'État, sont notamment dus à l'augmentation du prix de vente moyen sur le marché à court terme. En effet, les prix de l'électricité ont connu une hausse marquée grâce à la reprise économique et à l'augmentation des prix du gaz naturel en raison du conflit ukrainien. *Ibid.*

³ Jean Philippe Décarie, « Le rêve américain d'Hydro-Québec », *La Presse*, 21 janvier 2021.

⁴ À titre comparatif, l'ensemble des exportations d'électricité d'Hydro-Québec en 2022 atteignent 35,6 TWh. Hydro-Québec, *Rapport annuel*, 2022, p. 45.

⁵ Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, « Commerce Québec-États-Unis : cap sur la relance verte », *Les Affaires*, 24 septembre 2021.

que les membres de l'exécutif, ont également soutenu les projets d'Hydro-Québec dans le Nord-Est américain.

Ces efforts diplomatiques s'inscrivent dans une stratégie gouvernementale plus large visant à faire du Québec « la batterie du nord-est de l'Amérique du Nord »⁶. Cet objectif repose sur l'idée que l'exportation de l'énergie propre québécoise peut faire de l'Amérique du Nord une région « plus sobre en carbone⁷ » et ainsi contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Cependant, il est essentiel de souligner que cette stratégie est de plus en plus remise en question alors qu'il devient évident que les besoins énergétiques du Québec connaîtront une croissance importante dans le contexte de transition énergétique.

Problématique et hypothèse

L'étude des relations internationales du Québec, en particulier avec les États-Unis⁸, est bien développée. Stéphane Paquin⁹ et Louis Balthazar¹⁰ ont à ce titre grandement contribué à notre compréhension de la politique extérieure du Québec. Or, il existe peu d'études portant sur le fonctionnement de la diplomatie québécoise, notamment sur le travail des délégations¹¹. Sans avoir la prétention de répondre à cette lacune de la littérature, ce texte explorera le rôle de la diplomatie québécoise dans le développement d'un projet économique de grande envergure.

Cet essai tentera d'expliquer le rôle des efforts diplomatiques menés par l'État québécois dans le développement de l'exportation d'électricité au nord-est des États-Unis. Ma conception initiale à

⁶ Gouvernement du Québec, *La Vision internationale du Québec – Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!*, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, 2019, p. 35.

⁷ *Ibid.*, p. 36.

⁸ Voir notamment Guy Lachapelle, *Le destin américain du Québec : Américanité, américanisation et anti-américanisme*, Presses de l'Université Laval, 2011, 344 p.

⁹ Voir notamment Stéphane Paquin, « Quebec–US Relations: The Big Picture », *American Review of Canadian Studies*, 46, 2 (2016), p. 149-161 ; Stéphane Paquin, « La politique internationale du Québec envers les États-Unis : un essai de périodisation (note de recherche) », *Études internationales*, 45, 2 (2014a), p. 261-284 ; Stéphane Paquin et Louise Beaudoin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, Québec, VLB éditeur, 2006 ; Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, 646 p.

¹⁰ Louis Balthazar, « The Ottawa-Quebec-Washington dance : the political presence of Quebec in the United States » dans *Quebec Questions: Quebec Studies for the Twenty-first Century*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2016, 576 p. ; Louis Balthazar, « Une relation politique », dans Guy Lachapelle, *op. cit.*, 2011 ; Louis Balthazar *et al.*, *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990*, Québec, Centre québécois de relations Internationales, Septentrion, 1993, 418 p.

¹¹ Notons toutefois la pertinence de l'essai « La diplomatie économique au Québec » de Félix Bélanger, stagiaire de la Fondation Jean-Charles Bonenfant. Celui-ci présente l'opérationnalisation de la vision internationale du gouvernement Legault, dont l'organisation interne de la diplomatie économique québécoise. Félix Bélanger, *La diplomatie économique au Québec*, Fondation Jean-Charles Bonenfant, 2021, 40 p.

cet égard est que les délégations du Québec aux États-Unis, le MRIF et d'autres acteurs de l'État québécois ont fourni des efforts concrets afin de mettre de l'avant l'hydroélectricité québécoise dans un contexte favorable aux énergies renouvelables. Ce travail diplomatique est en outre le résultat d'un alignement exceptionnel des intérêts du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec, qui prend lentement forme à partir de la fin des années 80 pour atteindre son apogée de 2017 à 2021. Cet essai présentera cette période de convergence, mais aussi son déclin progressif.

Définitions et concepts

En tant qu'État fédéré, le Québec ne peut pas se prévaloir d'une « politique étrangère propre et entretenir des relations internationales *stricto sensu* avec des entités homologues ou souveraines¹² ». Néanmoins, depuis les années 1960 et l'énonciation de la doctrine Gérin-Lajoie « du prolongement externe des compétences internes », le Québec affirme sa présence sur la scène internationale¹³.

Le terme « paradiplomatie » est souvent utilisé dans le milieu universitaire pour décrire l'action diplomatique des entités subnationales, telles que les régions, les provinces ou les villes¹⁴. Cet essai utilisera cependant plus simplement le terme « diplomatie », employé par le gouvernement québécois et par certains chercheurs s'intéressant aux relations internationales du Québec¹⁵.

Il faut dire que le Québec possède un réseau diplomatique exceptionnellement vaste et bien établi¹⁶. Son engagement international dépasse largement celui des autres provinces canadiennes et se compare favorablement à celui d'autres États non souverains comme l'Écosse ou la Catalogne¹⁷. Aux États-Unis en particulier, la province s'appuie sur un réseau de dix représentations qui desservent l'ensemble du territoire américain : deux délégation générale (New York et Los Angeles), cinq délégations (Atlanta, Boston, Chicago, Houston, Miami et Washington) et deux

¹² Joëlle Boucher-Kirouac, *Le député ambassadeur : rôle et apport des parlementaires québécois dans la politique étrangère du Québec*, Fondation Jean-Charles Bonenfant, 2016, p. 6.

¹³ Stéphane Paquin, « La politique internationale du Québec », *Les défis québécois: Conjonctures et transitions*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014b, p. 439.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Voir notamment Louis Balthazar, « Une relation politique », dans Guy Lachapelle, *op. cit.*, 2011.

¹⁶ Félix Bélanger, *loc. cit.*, 2021, p. 1.

¹⁷ En 2018, le Québec se classe notamment au premier rang du *Wales Soft Power Barometer*, un rapport mesurant le rayonnement international des États fédérés. *Ibid.*

antennes (Philadelphie et Silicon Valley)¹⁸. Ce réseau, coordonné et soutenu par le MRIF, permet au Québec de promouvoir ses intérêts commerciaux, politiques et institutionnels¹⁹.

L'action diplomatique au Québec est également le fait des élus, qui agissent à titre de représentants des intérêts du Québec. Les membres de l'exécutif en particulier sont amenés à participer aux relations internationales du Québec dans leur secteur d'activité — il s'agit alors de diplomatie gouvernementale. Bien que cet essai prenne en compte le rôle des membres du gouvernement dans la promotion des projets d'exportations du Québec, il est important de souligner qu'il n'examine pas le rôle de la diplomatie parlementaire, qui relève de l'Assemblée nationale.

Enfin, il est pertinent de s'attarder aux termes « diplomatie d'influence » et « diplomatie économique », utilisés par le gouvernement du Québec pour décrire son action internationale depuis 2019²⁰. Dans sa *Stratégie territoriale pour les États-Unis*, le MRIF décrit la diplomatie d'influence comme l'ensemble des interventions visant à « développer des alliances stratégiques avec des partenaires économiques et politiques au Québec et aux États-Unis, et ce, en vue de contrer les mesures protectionnistes américaines ou en empêcher l'adoption. Elle englobe des actions d'information, de rayonnement et de mobilisation, selon une logique de mise sur pied de coalitions²¹ ». La diplomatie économique est quant à elle définie comme « l'ensemble des interventions gouvernementales à l'étranger pour favoriser la croissance des exportations et l'attraction d'investissements étrangers²² ». Cette distinction est toutefois difficile à mettre en action dans le dossier du développement des exportations. En effet, bien que le dossier soit de nature économique, plusieurs personnes rencontrées lors des entretiens réalisés décrivent leurs actions comme de la diplomatie d'influence. Ainsi, il semble plus cohérent de considérer la diplomatie québécoise comme un tout, où la diplomatie d'influence sert de cadre général, englobant les actions menées pour promouvoir les enjeux économiques.

¹⁸ Gouvernement du Québec, « L'organisation et ses engagements », *ministère des Relations internationales et de la Francophonie*, <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/representations-etranger>, consulté le 13 juin 2024.

¹⁹ *Ibid.* Ces représentations sont également soutenues par Investissement Québec International (IQI), qui a pour mandat d'encourager la croissance des exportations québécoises à l'étranger et d'attirer de nouveaux investissements.

²⁰ Félix Bélanger, *loc. cit.*, 2021, p. 4.

²¹ Gouvernement du Québec, *Stratégie territoriale pour les États-Unis*, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, 2021, p. 19.

²² *Ibid.* p. 18

Méthodologie

Des entrevues avec des acteurs ayant participé ou participant à ces efforts diplomatiques ainsi qu’avec quelques témoins privilégiés, réalisées entre novembre 2023 et février 2024, servent de sources principales pour cette étude. Les personnes sélectionnées proviennent de cinq institutions distinctes : Hydro-Québec, les délégations du Québec aux États-Unis, le MRIF, l’ancien ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et le ministère du Conseil exécutif (MCE). Le croisement de leurs expériences permet de reconstituer la trame de ces efforts diplomatiques pour mieux dégager les orientations, les changements et les actions concrètes guidant le développement des exportations d’électricité au nord-est des États-Unis. En tout, environ une dizaine de personnes ont été interviewées.

Dans le cadre de cet essai, les personnes ayant accepté de participer aux entrevues ne sont identifiées que par leur institution d’appartenance afin de protéger leur anonymat. Cette mesure de confidentialité leur permet de s’exprimer plus librement et de partager des renseignements inédits lors des entrevues semi-dirigées. La lectrice ou le lecteur peut néanmoins avoir confiance en la pertinence des personnes participantes et en leur proximité avec le sujet.

Les personnes travaillant au MRIF ou dans les délégations font en outre l’objet d’une exception. Celles-ci sont regroupées en un seul groupe — celui de personnes employées au MRIF. Cette décision vise à assurer de manière plus efficace leur anonymat, puisque le nombre restreint d’employés au sein des délégations aurait facilité leur identification. Seule la section « Le travail diplomatique », qui explique le rôle des acteurs de la diplomatie québécoise, établit une distinction entre les deux groupes. L’inclusion de personnes issues de différentes délégations permet dans ce cas précis de diminuer le risque d’identification, puisque le travail présenté n’est pas lié spécifiquement à l’une des deux régions concernées par les contrats d’exportations.

En complément aux entrevues réalisées, cet essai mobilise aussi des sources écrites, dont de nombreux articles de journaux. Ceux-ci permettent de présenter la trame des événements ainsi que le rôle de certains acteurs. Ils portent notamment sur l’avancement des négociations des contrats d’exportations, sur les oppositions aux projets d’Hydro-Québec aux États-Unis et sur les ambitions québécoises dans le domaine énergétique. D’autres documents appartenant à la littérature grise — tels que les rapports annuels d’Hydro-Québec, la stratégie territoriale du Québec aux États-Unis, etc. — enrichissent également cette étude.

Afin de répondre à la problématique choisie, cet essai s'articule en trois parties. La première permet de présenter l'émergence des ambitions de l'État québécois en matière d'exportation d'électricité aux États-Unis ainsi que les grandes orientations et stratégies du gouvernement actuel. La deuxième décrit le rôle de la diplomatie québécoise dans le développement des grands projets d'Hydro-Québec, soit les contrats d'exportation vers le Massachusetts et vers New York. Finalement, la troisième partie explore le changement d'orientation récent de l'État québécois. Elle vise à souligner la transformation du contexte, marquée par une préoccupation croissante pour la transition énergétique nationale, et à examiner les implications de ce changement sur les objectifs des acteurs de la diplomatie québécoise.

I. La genèse d'un rêve : la batterie verte du nord-est

Un rêve qui ne date pas d'hier

En 1985, le chef du Parti libéral Robert Bourassa publie son ouvrage *L'énergie du Nord : la force du Québec*, dans lequel il plaide en faveur de la poursuite du développement des ressources hydroélectriques du Québec à des fins d'exportation. Selon Bourassa, « la conclusion d'ententes d'exportations à long terme aurait un effet favorable sur l'économie du Québec, puisque le développement de nos richesses hydroélectriques contribuerait à accroître nos revenus et à créer des emplois²³ ». Dans son ouvrage, il décortique les choix énergétiques des Américains pour démontrer que le marché du nord-est des États-Unis serait un terrain particulièrement fertile pour les exportations d'électricité québécoises²⁴.

Nommé premier ministre en décembre de la même année, Bourassa travaille activement à réaliser cette vision. Le 8 mars 1988, il annonce son intention d'aller de l'avant avec la phase deux de la Baie-James²⁵. Dès le début, il est clair que l'énergie produite est destinée à être exportée vers les États-Unis en vertu des contrats d'exportations signés l'année précédente avec des États de la Nouvelle-Angleterre²⁶. En 1989, Bourassa annonce le lancement de Grande-Baleine, le projet phare de la deuxième phase. Celui-ci inclut la construction de trois centrales hydroélectriques dans

²³ Robert Bourassa, *L'énergie du Nord : la force du Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1985, p. 67.

²⁴ *Ibid.*, p. 72.

²⁵ Cette nouvelle phase prévoit initialement l'aménagement de trois centrales hydroélectriques : La Grande-1, Brisay et Laforge-1. Bernard Descôteaux, « Bourassa relance la Baie James : trois nouvelles centrales au coût de \$7,5 milliards », *Le Devoir*, 9 mars 1988.

²⁶ *Ibid.*

le nord du Québec, qui fourniraient une production annuelle d'énergie de 16,2 TWh²⁷. Cette électricité doit entre autres permettre d'honorer un contrat signé en 1988 avec la *New York Power Authority* (NYPA), qui prévoit l'achat par cet État de 17 milliards \$ en électricité à Hydro-Québec²⁸.

Toutefois, dès 1992, le gouverneur de l'État de New York ordonne à la NYPA d'annuler l'engagement pris avec Hydro-Québec²⁹. Ce recul est notamment le résultat de la forte opposition des communautés autochtones, qui n'ont pas été consultées en dépit du fait que le Projet Grande Baleine doit être construit sur leur territoire. L'annulation du contrat avec New York se révèle ultimement fatale : faute d'acheteurs potentiels pour l'hydroélectricité, la viabilité économique de Grande-Baleine est incertaine. En novembre 1994, le nouveau premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, annonce la suspension *sine die* du projet³⁰.

Cet échec ne signe cependant pas la fin des ambitions québécoises en matière d'exportation d'électricité. Si l'idée d'exporter vers les États-Unis est délaissée sous les gouvernements péquistes de Parizeau, Bouchard et Landry, elle est ramenée à l'avant-plan par Jean Charest au début des années 2000. En effet, Charest est d'avis que l'exportation d'hydroélectricité est une opportunité pour le Québec de s'enrichir tout en aidant les États américains à s'attaquer aux problèmes énergétiques et environnementaux³¹. Dès son premier mandat, il évoque la relance du développement hydroélectrique de la province ; le Québec lui doit notoirement le complexe de la Romaine, dont la construction débute en 2009³².

Il est important de souligner que Jean Charest est un premier ministre particulièrement impliqué dans l'action internationale du Québec. De 2003 à 2011, il effectue plus d'une soixantaine de missions internationales — soit deux fois plus que ses deux prédécesseurs réunis — et augmente

²⁷ Jules Dufous, « Le projet Grande-Baleine et l'avenir des peuples autochtones au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, 40, 110 (1996), p. 248.

²⁸ Erik Richer La Flèche, « Hydro-Québec et ses projets de transmission aux États-Unis », *Publication trimestrielle sur la réglementation de l'énergie*, 9, 3 (2021).

²⁹ James H. Marsh, « Projet de la baie James », *l'Encyclopédie Canadienne*, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/projet-de-la-baie-james>, consulté le 9 mai 2024.

³⁰ Luc Bernier, « Les États-Unis : à la fois trop près et trop loin », *Politique et Sociétés*, 18, 1 (1999), p. 118.

³¹ Martin Jolicoeur, « Le Québec doit continuer d'exporter son électricité, dit Jean Charest », *Les Affaires*, 17 novembre 2009.

³² Le gouvernement présente également ces développements comme une occasion d'alimenter en énergie des industries et des mines dans le cadre de son Plan Nord. Gouvernement du Québec, *Plan Nord : faire le Nord ensemble : le chantier d'une génération*, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2011, 156 p.

le budget destiné au MRI³³. Pendant cette période, le Québec structure sa politique à l'endroit des États-Unis ; le MRI publie notamment la *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis*, qui consacre l'émergence de la thématique du leadership énergétique et environnemental dans les relations américano-québécoises. Le développement des exportations d'électricité est au cœur de cette vision. La stratégie mentionne que « les exportations québécoises d'électricité procurent d'importants revenus, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air dans le nord-est du continent en se substituant à des sources d'énergie polluantes³⁴ » et réaffirme que le « Québec entend continuer à promouvoir l'hydroélectricité comme source d'énergie propre, renouvelable, fiable et sécuritaire³⁵ ».

Sous le gouvernement Charest, les délégations fournissent des efforts importants afin que l'hydroélectricité provenant du Québec soit reconnue par les États américains comme une source d'énergie renouvelable³⁶. Cette reconnaissance était essentielle afin que l'hydroélectricité puisse bénéficier des crédits et autres incitatifs fiscaux destinés aux énergies renouvelables qui sont offerts par Washington³⁷.

En 2010, Hydro-Québec signe d'ailleurs un contrat de 2 milliards \$ avec le Vermont, qui prévoit la vente de 225 mégawatts (MW) aux distributeurs d'électricité de cet État pendant la période allant de 2012 à 2038. Il s'agit en partie du renouvellement d'une entente signée en 1987, qui permettait à la société d'État de vendre plus de 200 MW au Vermont. Cependant, le nouveau contrat permet aussi à cet État américain d'augmenter ses achats au fil des ans³⁸. Ce contrat survient juste après l'adoption par le Vermont d'une loi intitulée *An Act Relating to Renewable Energy*, qui reconnaît l'hydroélectricité comme une source d'énergie propre et renouvelable, quelle que soit la puissance de l'installation de production³⁹.

³³ Gopinath Jeyabalaratnam et Stéphane Paquin, « La politique internationale du Québec sous Jean Charest : l'influence d'un premier ministre », *Revue québécoise de droit international*, 2016, p. 168.

³⁴ Gouvernement du Québec, *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis*, ministère des Relations internationales, 2010, p. 11.

³⁵ *Ibid.*, p. 21.

³⁶ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

³⁷ La Presse canadienne, « Exportation d'électricité aux États-Unis — Grande-Baleine continue de nuire au Québec, selon Normandeau », *Le Devoir*, 4 mai 2010.

³⁸ Sylvain Larocque, « Hydro-Québec signe un contrat de 2 milliards avec le Vermont », *La Presse*, 12 août 2010.

³⁹ Hydro-Québec, « L'hydroélectricité québécoise : propre, renouvelable et faible en GES. », <https://www.hydroquebec.com/a-propos/notre-energie.html>, consulté le 9 mai 2024.

Au moment de la défaite du Parti libéral aux élections de 2012, l'État québécois est en bonne position pour continuer la promotion de l'hydroélectricité aux États-Unis. Le gouvernement minoritaire de Pauline Marois poursuit d'ailleurs les discussions entourant les questions énergétiques. Lors de sa première mission économique à New York, un projet de ligne électrique sous le lac Champlain, qui permettrait d'acheminer l'électricité québécoise à l'État de New York, est évoqué⁴⁰. Toutefois, la stratégie énergétique du gouvernement Marois mise avant tout sur l'utilisation des surplus pour inciter de grands consommateurs d'électricité à investir au Québec et créer des emplois dans la province⁴¹. De plus, la courte durée du mandat du gouvernement Marois ne lui permet pas de faire avancer significativement le dossier de l'énergie aux États-Unis⁴².

Malgré ce bref interlude, le rêve de la batterie verte du nord-est est mûr : lorsque le gouvernement Couillard arrive au pouvoir en 2014, le Québec possède d'énormes surplus d'électricité⁴³. Les gestes posés par les anciens gouvernements, de Robert Bourassa à Jean Charest, ont pavé la voie pour le développement des exportations vers les États-Unis. Avec une volonté politique claire et un contexte américain de plus en plus favorable aux énergies renouvelables, l'ère des grands contrats d'exportation apparaît à portée de main.

Vers les grands contrats

Pendant les deux premières années du gouvernement Couillard, le budget destiné aux actions internationales du Québec subit des compressions substantielles⁴⁴. Néanmoins, les gestes structurants menés par Jean Charest amènent Couillard à effectuer plusieurs missions à l'étranger et à s'inscrire dans une certaine continuité avec le gouvernement libéral précédent⁴⁵. C'est particulièrement le cas à partir de 2017, année où le gouvernement publie une nouvelle politique internationale : *Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer*⁴⁶. L'une des orientations centrales de cette politique est de « contribuer à un monde plus durable, juste et sécuritaire ». Dans

⁴⁰ Paul Journet, « Opération séduction de Pauline Marois à New York », *La Presse*, 13 décembre 2012.

⁴¹ Carl Renaud et Alain Laforest, « Québec misera sur les surplus », *Le Journal de Montréal*, 4 octobre 2013.

⁴² Il faut dire que les relations internationales ne sont pas une préoccupation centrale de ce gouvernement, qui réduit considérablement le budget alloué au MRI. Gopinath Jeyabalaratnam et Stéphane Paquin, *loc. cit.*, 2016, p. 168.

⁴³ Francis Vailles, « Surplus d'électricité : des surplus qui coûtent cher », *La Presse*, 27 août 2014.

⁴⁴ Stéphane Paquin, Kim Richard Nossal, et Stéphane Roussel, « Paradiplomatie identitaire et protodiplomatie du Québec », dans *op. cit.*, 2023, p. 535.

⁴⁵ Gopinath Jeyabalaratnam et Stéphane Paquin, *loc. cit.*, 2016, p. 168.

⁴⁶ Lisa Birch et François Pétry, *Bilan du gouvernement de Philippe Couillard : 158 promesses et un mandat contrasté*, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 298.

le cadre de cette orientation, la politique présente l'exportation d'électricité vers le nord-est comme un moyen pour le Québec de participer à la décarbonisation de l'économie mondiale :

« Face au défi de la transition énergétique, le Québec dispose de ressources [...] qui permettent également de participer à la décarbonisation de l'économie mondiale. C'est dans ce contexte que s'inscrit sa démarche auprès de ses partenaires nord-américains. Elle vise à faciliter et à accroître l'approvisionnement du nord-est du continent en électricité produite à partir de sources renouvelables, notamment en augmentant les interconnexions avec les États voisins [...]. Plus précisément, auprès de ses partenaires du nord-est des États-Unis, le gouvernement positionnera l'offre québécoise en hydroélectricité comme faisant partie de la solution aux besoins de la région en matière d'énergie propre, renouvelable, fiable et à coûts compétitifs⁴⁷. »

C'est également pendant cette deuxième partie de mandat du gouvernement Couillard, en novembre 2017, que le gouvernement fédéral américain amende l'*Energy Policy Act* et reconnaît officiellement toute forme d'hydroélectricité comme étant une source d'énergie renouvelable⁴⁸. Tel qu'abordé précédemment, ce pas important pour l'obtention de nouveaux contrats d'exportation est le résultat de plusieurs années d'efforts diplomatiques.

Deux mois plus tard, en janvier 2018, Hydro-Québec remporte l'appel de proposition du Massachusetts et se lance dans la négociation d'un contrat final d'approvisionnement qui prévoit l'exportation de 9,45 TWh par année⁴⁹. Le premier ministre se dit très satisfait de cette entente et souligne « que le gouvernement du Québec [a] été intimement associé durant tout le processus des longues négociations qui viennent d'aboutir⁵⁰ ».

Au moment où le parti de François Legault remporte une majorité aux élections d'octobre 2018, le rêve de faire du Québec « la batterie verte du nord-est » est donc déjà bien vivant. Legault en fait toutefois un thème important dès sa campagne électorale, pendant laquelle il se place en opposition à un Philippe Couillard nettement plus prudent. Le chef caquiste propose même une « Baie James

⁴⁷ Gouvernement du Québec, *Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer*, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, 2017, p. 43.

⁴⁸ Hydro-Québec, « L'hydroélectricité québécoise : propre, renouvelable et faible en GES. », <https://www.hydroquebec.com/a-propos/notre-energie.html>, consulté le 9 mai 2024.

⁴⁹ Pierre Couture, « Exportation d'électricité: Hydro-Québec remporte le plus gros contrat de son histoire », *Le Journal de Québec*, 25 janvier 2018.

⁵⁰ Jean Philippe Décarie, « Contrat historique d'Hydro-Québec: Couillard se montre satisfait », *La Presse*, 25 janvier 2018.

du XXI^e siècle»⁵¹, alors que le chef libéral craint de trop grands surplus dans un contexte où l'Ontario est elle aussi en surplus d'électricité et où l'exploitation des sources d'énergie renouvelable progresse aux États-Unis⁵². L'idée d'exporter l'électricité québécoise est en outre centrale dans le programme économique⁵³ et environnemental de la CAQ, qui préconise l'exportation « d'électricité propre chez nos voisins canadiens et américains pour remplacer la production de gaz, de charbon ou de nucléaire⁵⁴. »

Devenu premier ministre, Legault prêche l'idée de faire du Québec « la batterie du nord-est de l'Amérique » dès son discours d'ouverture du 28 novembre :

« Il faut convaincre les États de la Nouvelle-Angleterre et les États du Nord-Est américain de profiter de l'énergie verte abondante et abordable au Québec. Tous nos voisins sont aux prises avec des défis d'approvisionnement en électricité et des défis aussi de réduire les gaz à effet de serre. Donc, dans ce contexte, il faut voir le Québec comme la batterie du nord-est de l'Amérique. Le Québec a le potentiel de devenir une superpuissance énergétique. [...] Avec notre électricité, nous avons le potentiel de contribuer à faire du Nord-Est américain une région plus compétitive et plus verte⁵⁵. »

Cette vision est alignée avec les objectifs d'Hydro-Québec. Après l'élection de 2018, Legault et son équipe rencontrent les dirigeants de la société d'État. Le PDG, Éric Martel, leur fait part des importants surplus prévus pour les années à venir ainsi que de leur volonté d'augmenter les exportations vers les États-Unis et de développer le réseau de lignes de transport⁵⁶.

La thématique des exportations d'électricité vers les États-Unis est d'ailleurs prédominante dans les rapports annuels d'Hydro-Québec dès 2017. La société d'État souligne alors qu'il est impératif pour Hydro-Québec de chercher de nouvelles sources de revenus :

« Nous devons [...] saisir les occasions de croissance qui s'offrent à nous. Nous sommes de plus en plus présents sur les marchés d'exportation du nord-est de l'Amérique du Nord et avons notamment intensifié nos ventes en gros et répondu à des appels de propositions des États de New York et du Massachusetts. Nous

⁵¹ Martin Croteau, « Changements climatiques: Legault mise sur l'hydroélectricité », *La Presse*, 4 septembre 2018.

⁵² La Presse canadienne, « Couillard estime qu'il y a des limites à l'exportation d'électricité aux États-Unis », *La Presse*, 13 août 2018.

⁵³ Patrick Bellerose, « Élections: tout le Québec est prenable, croit François Legault », *Le Journal de Québec*, 12 août 2018.

⁵⁴ Mathieu Carbasse, « Les 100 engagements de la CAQ au pouvoir », *L'actualité*, 2 octobre 2018.

⁵⁵ Assemblée nationale du Québec, *Journal des débats*, 42^e législature, 1^{re} session, 28 novembre 2018, vol. 45, n° 2, p. 18.

⁵⁶ Entrevue avec une personne employée au MCE.

comptons participer à la transition énergétique de certaines régions du globe grâce à des acquisitions ou à des prises de participation dans des entreprises de production hydroélectrique et de transport d'électricité⁵⁷. »

Cette orientation est réitérée dans le rapport de 2018, dans lequel Éric Martel déclare que les ententes signées avec le Massachusetts « démontrent que notre hydroélectricité, verte et renouvelable, est une solution concrète pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et sécuriser l'approvisionnement en électricité dans le nord-est des États-Unis⁵⁸ ».

Cette stratégie doit bien sûr lui permettre de rentabiliser ses importants surplus. En 2019, dans un rapport intitulé *Portrait des ressources énergétiques d'Hydro-Québec*, la société d'État explique que « le surplus d'Hydro-Québec, ou “énergie disponible”, correspond à l'électricité que l'entreprise pourrait produire au-delà du volume dont Hydro-Québec Production a besoin pour fournir l'électricité patrimoniale et respecter ses engagements contractuels auprès d'Hydro-Québec Distribution et des réseaux voisins⁵⁹ ». Ces surplus peuvent être stockés dans 28 grands réservoirs — pouvant contenir jusqu'à 176 TWh — ou être exportés sur les marchés voisins. Hydro-Québec estime alors ces surplus à plus de 40 TWh par année, dont 9,45 TWh sont destinés à être exportés vers le Massachusetts en vertu des ententes conclues⁶⁰. Le contrat signé avec New York en 2021 nécessitera quant à lui 10,4 Twh supplémentaires.

Dans ce contexte, le gouvernement du Québec choisit de se positionner comme un facilitateur afin d'atteindre les objectifs stratégiques établis de concert avec Hydro-Québec⁶¹. En 2019, le MRIF publie un document intitulé *Le Québec : Fier et en affaires partout dans le monde*, qui vient compléter et approfondir la *Politique internationale du Québec* écrite sous le gouvernement Couillard. Ce document sert à affirmer le « virage économique » du gouvernement en termes de diplomatie⁶². Son premier axe, « Une action économique renforcée sur le plan international », prévoit la contribution de la province à la lutte contre les changements climatiques dans une perspective économique durable. Un pilier essentiel de cet objectif est la création de partenariats

⁵⁷ Hydro-Québec, *Rapport annuel*, 2017, p. 11.

⁵⁸ Hydro-Québec, *Rapport annuel*, 2018, p. 5.

⁵⁹ Hydro-Québec, *Portrait des ressources énergétiques d'Hydro-Québec*, 2019, p. 4.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Entrevue avec une personne employée au MCE.

⁶² Néanmoins, comme le souligne Félix Bélanger, « on retrouve dans la Vision 2019, essentiellement les mêmes domaines d'action économique que ceux présentés dans la Politique du gouvernement précédent. En ce sens, lorsque François Legault parle d'un “virage économique”, il semble référer à l'opérationnalisation des orientations plutôt qu'aux orientations elles-mêmes ». Félix Bélanger, *loc. cit.*, 2021, p. 5.

énergétiques avec les États américains. Le MRIF réitère clairement le fait que « le gouvernement veut faire du Québec la batterie du nord-est de l'Amérique du Nord⁶³ ». Pour y arriver, le gouvernement présente une série d'initiatives concrètes, dont le renforcement des collaborations entre Hydro-Québec et le réseau des représentations du Québec à l'étranger⁶⁴.

En 2021, cette politique est suivie de la *Stratégie territoriale pour les États-Unis*. Ce document, qui s'harmonise avec les grandes orientations de la *Vision internationale du Québec*, « consolide l'action du Québec sur le marché américain et positionne le rôle du réseau des représentations comme moteur de développement sur ce territoire⁶⁵. » Il réaffirme l'importance des États-Unis comme territoire prioritaire pour le Québec et présente les principaux défis et occasions à saisir pour la province. L'énergie et les ressources naturelles y sont présentées comme un secteur de premier plan. De plus, les deux grands projets d'exportation d'hydroélectricité, soit le NECEC et le CHPE, sont identifiés clairement comme des dossiers prioritaires. La diplomatie d'influence est quant à elle présentée comme un outil important pour faire avancer ces dossiers⁶⁶.

À partir de 2017, les aspirations du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec sont en parfaite symbiose. L'exportation d'électricité vers les États-Unis apparaît comme une solution idéale pour rentabiliser les surplus disponibles. Pour atteindre ce but commun, la province déploie d'importants efforts diplomatiques, auxquels prennent part une grande variété d'acteurs.

Le travail diplomatique

Les élus, les délégations et le MRIF travaillent en effet de façon concertée et complémentaire afin de créer un environnement favorable à la réalisation des ambitions québécoises. Leur contribution prend des formes diverses : participation à des événements, organisation de missions, partage d'informations, etc. L'ensemble de ces leviers stratégiques permettent au Québec de soutenir les projets d'Hydro-Québec aux États-Unis.

⁶³ Gouvernement du Québec, *La Vision internationale du Québec – Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!*, 2019, p. 35.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 34.

⁶⁵ Gouvernement du Québec, « Stratégie États-Unis — Cap sur la relance : une action renforcée sur le marché américain », <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/vision-internationale-quebec/strategie-etats-unis>, consulté le 3 mai 2024.

⁶⁶ Gouvernement du Québec, *Stratégie territoriale pour les États-Unis*, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, 2021, p. 16-19.

Les élus, en particulier les membres du Conseil exécutif, assument le rôle d’ambassadeur des intérêts du Québec à l’étranger. Parmi l’éventail des actions diplomatiques possibles, les visites du premier ministre possèdent une valeur particulière, qui témoigne de l’importance d’un secteur ou d’un territoire pour le Québec. En novembre 2018, François Legault effectue sa première mission internationale à Boston, accompagné de son ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien. Comme l’explique l’une des personnes rencontrées, Boston est un choix stratégique : « Boston, c’était symbolique, on voulait un peu marquer le point. Là, il [François Legault] a eu l’occasion de s’entretenir avec le gouverneur du Massachusetts [...] justement pour faire avancer le dossier [de l’exportation d’électricité]⁶⁷. » Cette mission survient peu de temps après le rejet par le New Hampshire du Northern Pass, la ligne de transport initialement prévu pour honorer le contrat avec le Massachusetts. Il s’agit donc d’un moment clé pour discuter de cette question difficile et du nouveau tracé potentiel, qui doit passer par le Maine⁶⁸. Legault réalise ensuite plusieurs autres visites aux États-Unis pendant ses mandats, notamment en mai 2019 où il effectue une importante mission à New York. Lors de cette dernière, le dossier de l’énergie et plus précisément les possibilités d’exportation occupent encore une fois une place importante⁶⁹.

Plusieurs ministres québécois effectuent eux aussi des visites en sol américain. Comme le souligne une personne anciennement employée au MERN, « le rôle du ministre est important parce qu’il se fait le portevoix du secteur. On peut le déplacer sur le territoire américain ou en faire un outil de diplomatie, d’influence, en le faisant participer à une conférence ou rencontrer des gens⁷⁰. » Le ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien⁷¹, et le ministre de l’Environnement, Benoit Charrette⁷², se rendent notamment tous deux à New York dans le cadre de la *Climate Week* en septembre 2019. Cet événement permet de positionner le Québec comme un partenaire de premier plan pour les États-Unis dans le cadre de la lutte aux changements

⁶⁷ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

⁶⁸ Yannick Donahue, « Legault convaincu de vendre de l’électricité au Massachusetts », *Radio-Canada*, 16 novembre 2018.

⁶⁹ Jean Philippe Guilbault, « François Legault à New York pour “accélérer” la vente d’électricité québécoise », *Radio-Canada*, 9 mai 2019.

⁷⁰ Entrevue avec une personne employée au MERN.

⁷¹ Cabinet du ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles, « Mission du Québec à Washington D.C. et New York —Le ministre Jonatan Julien en mission pour participer à la Climate Week et positionner le Québec en tant que leader dans les domaines énergétiques et des minéraux critiques et stratégiques », 20 septembre 2019.

⁷² Cabinet du ministre de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, « Le ministre Benoit Charette en mission à New York : “Le Québec peut être un acteur clé de la lutte mondiale contre les changements climatiques en Amérique du Nord” », 20 septembre 2019.

climatiques, en faisant entre autres la promotion de l'importance de la production d'hydroélectricité québécoise et de ses exportations⁷³.

Une autre forme d'occasion d'échanges sur laquelle mise le Québec est la participation à différents forums et événements avec des États américains⁷⁴. Le Québec est d'ailleurs un membre actif de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, que la province a elle-même accueillie en septembre 2023⁷⁵. Lors de cet événement, l'énergie est l'une des priorités discutées — incluant la question de l'indépendance énergétique et de la transition vers des énergies abordables, propres et renouvelables⁷⁶. En octobre 2023, Québec a également accueilli la 6^e session de l'Association parlementaire Québec-Massachusetts, lors de laquelle les élus de cet État et de la province ont eu l'occasion d'échanger au sujet de l'exportation de l'hydroélectricité québécoise⁷⁷. Ce type d'événements permet de faciliter les échanges et de mieux faire comprendre les particularités du Québec, tout en établissant une relation de confiance.

Le quotidien des efforts diplomatiques québécois est toutefois le fait des représentations du Québec à l'étranger. Celles-ci accomplissent des tâches diverses selon l'importance du poste et le type de dossiers qui touchent le plus leur territoire. Le dossier de l'énergie est particulièrement important pour la DGQNY et la DQB en raison de la proximité géographique avec le Québec et du contexte favorable aux énergies renouvelables dans ces régions⁷⁸.

Ces représentations jouent un rôle essentiel à la fois pour influencer le cadre réglementaire afin de faciliter les exportations québécoises et pour tisser des relations de confiance avec différentes parties prenantes sur le terrain. Elles agissent également en tant qu'intermédiaires, en mettant en

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Louis Balthazar, *op. cit.*, 2016, p. 488.

⁷⁵ Cabinet du premier ministre, « Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada — Le Québec renforce son leadership en faveur d'une économie verte en Amérique du Nord », 25 septembre 2023.

⁷⁶ Gouvernement du Québec, « La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada souligne 50 années de collaboration transfrontalière », *44e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada*, 25 septembre 2023.

⁷⁷ Un représentant d'Hydro-Québec était également présent et a participé aux discussions. Assemblée nationale du Québec, « 6^e session de l'Association parlementaire Québec-Massachusetts (APQM) », *Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole, Rapport d'activité*, 2023.

⁷⁸ En dehors des grands projets d'exportation d'électricité, d'autres facettes du dossier énergétique occupent également le quotidien des délégations. Celles-ci travaillent avec d'autres entreprises impliquées dans la production, la transmission et le stockage d'énergie renouvelables. C'est le cas par exemple de Technostrobe, une entreprise québécoise produisant des petites lumières destinées à être installées en haut des éoliennes. Les délégations peuvent aider ces entreprises à faire leur place dans la chaîne d'approvisionnement aux États-Unis.

relation des parties potentiellement opposées ou des décideurs avec Hydro-Québec ou des experts indépendants. Leur engagement donne en outre de la crédibilité au projet et rassure les parties prenantes américaines sur le sérieux du gouvernement provincial⁷⁹.

Comme nous le verrons dans la partie suivante, les objectifs des délégations ont évolué selon les différentes étapes des projets d'exportations. Elles ont d'abord travaillé en amont pour préparer le cadre réglementaire, pour ensuite soutenir plus activement la promotion des projets dans la période entourant la signature des contrats et le début de la construction des lignes de transmission. Elles ont finalement transitionné vers un rôle de sensibilisation et de maintien des relations une fois les projets sur les rails⁸⁰. En effet, une fois les ententes conclues, leurs efforts visent avant tout à « continuer de s'assurer du maintien de la notoriété du Québec et d'Hydro-Québec comme producteurs d'énergies renouvelables fiables et comme partenaires [des États américains] en décarbonation⁸¹ ».

Pendant le processus ayant mené à la signature des ententes, la DGQNY et la DQB maintiennent une communication fréquente avec Hydro-Québec. Celles-ci partagent des informations sur le contexte sur le terrain et sont en mesure de mettre la société d'État en contact avec certains intervenants pour atténuer des obstacles ou faciliter des discussions. Les délégations et les employés d'Hydro-Québec communiquent ainsi fréquemment par téléphone ; au plus fort des efforts diplomatiques pour les deux projets, ils s'appellent parfois plusieurs fois par jour. L'objectif est « d'agir en symbiose, en véritables partenaires⁸² », afin de faire avancer ces projets qui sont considérés comme des victoires potentielles importantes pour les intérêts du Québec. Cette relation s'est d'ailleurs construite au fil des développements des projets d'exportation d'électricité :

« Au début, c'était un peu plus distant, puis aussi, il y avait une dynamique entre les gens d'Hydro-Québec dans les bureaux aux États-Unis, les gens d'Hydro-Québec à Montréal, puis le gouvernement. [...] Encore là, c'est une question de créer des liens de confiance entre les individus. Ma job, c'était ma job, puis leur job, c'était leur job, puis on savait où une s'arrêtait, puis où l'autre commençait. Mais, il a fallu se rapprocher⁸³. »

⁷⁹ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

⁸⁰ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

⁸¹ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

⁸² Entrevue avec une personne employée au MRIF.

⁸³ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

Ce rapprochement n'empêche pas une distinction claire entre le rôle des employés d'Hydro-Québec et celui des délégations québécoises. Plusieurs personnes interviewées rappellent cette distinction importante : « C'est sûr qu'on n'intervient pas dans le processus de vente. Moi, je ne suis pas lobbyiste pour Hydro-Québec. Moi, je représente les intérêts du Québec, qui sont la vente ou l'exportation d'hydroélectricité, quand on me le demande⁸⁴. » Il demeure que l'ampleur des projets et la relation existante entre Hydro-Québec et l'État québécois en font un cas à part : « Dans la promotion de ce projet-là, c'est un travail d'équilibriste aussi, parce qu'on ne veut pas d'influence indue, on n'est pas des lobbyistes. Mais on a une priorité décarbonation, on est propriétaire d'Hydro-Québec, donc on fait la promotion du projet, puis on veut aider si on peut⁸⁵. »

Les délégations sont également soutenues par les employés du MRIF, basés au Québec. Ceux-ci coordonnent le réseau diplomatique québécois et collaborent de près avec les délégations sur plusieurs tâches : « par exemple, s'il y a des fiches d'informations à préparer, on se consulte. Soit qu'un débute la préparation de la fiche, puis après ça, on vient valider, ou l'inverse aussi. [...] Il y a beaucoup de travail qui se fait, de veille, entre autres, puis de communication aussi pour les enjeux, pour préparer par exemple des manchettes. [...] On est en lien quotidien⁸⁶. »

Le MRIF participe aussi aux efforts diplomatiques dans le dossier de l'énergie de ce côté-ci de la frontière. Il organise plusieurs activités de diplomatie d'influence avec des gens d'affaires, notamment par le biais du *New England Canada Business Council* et de la *New England Energy Alliance*. Ces événements, qui prennent principalement la forme de conférences ou encore de webinaires pendant la pandémie, mettent en valeur le savoir-faire québécois dans le domaine de l'énergie⁸⁷.

Dans le dossier plus spécifique de l'exportation d'électricité, le MRIF effectue une veille et s'efforce de tenir une « feuille de route » de ce qui existe en termes d'échanges et de réseaux électriques. En juillet 2019, le ministère a également organisé la visite d'installations hydroélectriques de la Baie-James pour des élus du Maine. Ce type de visite permet de familiariser les décideurs américains avec la réalité des grands barrages. Ces élus ont aussi eu l'occasion de

⁸⁴ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

⁸⁵ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

⁸⁶ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

⁸⁷ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

discuter avec des représentants d'Hydro-Québec, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques et du ministère des Transports⁸⁸.

L'ensemble de ces initiatives constituent le cœur des efforts diplomatiques québécois dans le domaine de l'énergie. Comme en témoigne le dernier exemple évoqué, ces différentes formes de diplomatie s'entrecroisent et se renforcent mutuellement. Les élus, les délégations et le MRIF ont des rôles complémentaires, qui permettent de faire avancer les intérêts du Québec.

Dans le dossier du développement des exportations d'électricité aux États-Unis, ces efforts bénéficient de conditions particulièrement favorables. La convergence des intérêts d'Hydro-Québec et de la volonté politique québécoise, dans un contexte américain de plus en plus favorable aux énergies renouvelables, permet des avancées substantielles à partir de 2017. Les gestes posés par les gouvernements antérieurs, dont principalement celui de Jean Charest, ont préparé le terrain pour la réalisation de cette ambition de longue date. Les impulsions finales, réalisées sous les gouvernements Couillard et Legault, permettent à Hydro-Québec de remporter les appels d'offres des États du Massachusetts et de New York et de donner vie au rêve de la batterie verte du nord-est. La deuxième partie de cet essai explorera plus en profondeur les obstacles qui ont dû être surmontés ainsi que le soutien apporté par la diplomatie québécoise à ces projets d'exportations.

II. Les grands projets (et les grandes oppositions)

Les réticences américaines

Les projets d'exportation d'électricité québécoise vers le nord-est des États-Unis se sont traditionnellement butés à deux obstacles : la perception négative de l'hydroélectricité et le manque d'acceptabilité sociale pour la construction de nouvelles lignes de transmission. Ces deux enjeux constituent le principal terrain d'action de la diplomatie québécoise. Pour mieux comprendre les démarches entreprises afin de concrétiser les contrats d'exportation vers le Massachusetts et New York, il est essentiel de se pencher sur ces facteurs de réticence américaine.

Dès les années du gouvernement Charest, le Québec fournit d'importants efforts pour combattre les idées défavorables à l'hydroélectricité aux États-Unis, dont celles, tenaces, que le Québec entretient de mauvaises relations avec les communautés autochtones et saccage les rivières pour

⁸⁸ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

construire ses barrages⁸⁹. Ces perceptions sont en partie l'héritage de l'échec de Grande-Baleine. En effet, les Cris ont alors utilisé judicieusement les tribunaux et les médias pour s'opposer au projet. Ils ont accusé le gouvernement québécois de détruire un environnement fragile et de commettre un « génocide culturel »⁹⁰ en inondant leurs terres ancestrales⁹¹. Leur campagne d'opposition culmine avec l'arrivée à New York de huit Cris à bord d'un canot, à quelques jours du Jour de la Terre en 1990. Ces derniers ont effectué un périple de plus de 2 500 km : partis du site de Grande-Baleine, ils ont d'abord voyagé à bord de traîneaux, puis en camion, avant de pagayer les 500 km de la Hudson⁹². Leur arrivée, hautement médiatisée, permet de rallier plusieurs organisations non gouvernementales américaines et groupes de pression derrière leur cause⁹³.

La campagne des Cris marque l'imaginaire américain. Dans les décennies suivantes, le Québec s'efforce de montrer qu'il n'est plus question de construire des projets sans consulter les populations autochtones, comme à l'époque de Grande Baleine⁹⁴. Les répercussions de cet échec sont toutefois indéniables. Bien qu'Hydro-Québec et le gouvernement provincial aient cherché à collaborer avec les nations autochtones dans leurs projets récents⁹⁵, certains groupes environnementaux ou concurrents de l'industrie énergétique continuent de brandir l'idée que le développement des projets hydroélectriques se fait au détriment des Autochtones pour discréditer les projets d'exportation. À cela s'ajoute parfois la complexité pour les délégations québécoises d'expliquer la diversité des réalités des 55 communautés autochtones du Québec⁹⁶.

Un deuxième préjugé tenace rattaché à l'hydroélectricité est l'idée qu'il ne s'agirait pas réellement d'une source d'énergie propre. Il faut dire que l'hydroélectricité n'est entièrement reconnue comme source d'énergie renouvelable par Washington qu'à partir de 2017⁹⁷. Historiquement, des groupes environnementaux ont pointé du doigt les dommages causés par la construction de barrages, tels

⁸⁹ La Presse canadienne, *loc. cit.*, 4 mai 2010.

⁹⁰ Maurice Girard, « Nous n'excluons pas la violence, clament les Cris », *La Presse*, 20 avril 1990.

⁹¹ Erik Richer La Flèche, *loc. cit.*, 2021.

⁹² Maurice Girard, *loc. cit.*, 20 avril 1990.

⁹³ Erik Richer La Flèche, *loc. cit.*, 2021.

⁹⁴ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

⁹⁵ Un tournant dans les relations entre les communautés autochtones et l'État québécois s'observe en effet après la signature de la Paix des Braves en 2002, où les Cris mettent un terme à leurs revendications territoriales et acceptent le développement hydroélectrique de nouvelles centrales. Marie-Laure Josselin, « Vingt ans plus tard : la paix des braves, mais pas des esprits », *Radio-Canada*, 7 février 2022.

⁹⁶ Entrevue avec une personne employée au MRIF et entrevue avec une personne employée chez Hydro-Québec.

⁹⁷ Hydro-Québec, « L'hydroélectricité québécoise : propre, renouvelable et faible en GES », <https://www.hydroquebec.com/a-propos/notre-energie.html>, consulté le 9 mai 2024.

que la perturbation des écosystèmes aquatiques et la fragmentation des habitats naturels. Les émissions des barrages préexistants, notamment les émissions de méthane, sont également une source de préoccupation récurrente.

Si les perceptions négatives de l'hydroélectricité affectent les efforts déployés afin d'obtenir des contrats d'exportation, le nerf de la guerre pour assurer leur réalisation demeure la construction de lignes de transmissions. La situation est de plus complexifiée par la géographie de certains projets d'Hydro-Québec. En effet, les États du sud de la Nouvelle-Angleterre, qui possèdent les coûts d'électricité parmi les plus élevés au pays, sont les plus susceptibles d'acheter l'électricité québécoise. Or, l'approvisionnement de ces États implique forcément la construction de lignes passant par le New Hampshire, le Maine ou le Vermont, qui bénéficient peu de ces projets⁹⁸.

Les opposants aux différents projets de lignes de transmission évoquent des arguments similaires : destruction des paysages, perturbation des écosystèmes⁹⁹ et effet négatif sur le tourisme et les activités récréatives en milieu naturel. À ces préoccupations s'ajoute la crainte de voir une compagnie étrangère nuire aux intérêts économiques des États par lesquels les lignes doivent passer. Certains évoquent entre autres le fait que la réalisation de ces projets pourrait avoir un effet dissuasif sur des promoteurs du domaine de l'éolien ou du solaire¹⁰⁰, ou encore qu'Hydro-Québec serait un compétiteur injuste pour les producteurs d'électricité locaux¹⁰¹. Ces arguments sont encouragés par des compagnies du secteur de l'énergie, telle que la *New England Power Generators Association* (NEPGA), qui représente principalement des compagnies de gaz naturel¹⁰².

Certaines de ces préoccupations, particulièrement celles liées à la dégradation des paysages, peuvent être atténuées en optant pour l'enfouissement partiel ou total des lignes de transmission. Cette solution est toutefois coûteuse et peut rendre les projets d'Hydro-Québec moins compétitifs lors des appels d'offres. Qui plus est, l'enfouissement des lignes est parfois insuffisant pour apaiser

⁹⁸ Josh Nolan et Alexandra Rinaldi, « Canadian Electric Imports and New England's Renewable Energy Transmission Dilemma: A Case Study of the Northern Pass's Origins and Defeat in New Hampshire », *The New England-St. Lawrence Valley Geographical Society*, 12, (2020/21), p. 128-129.

⁹⁹ François Desjardins, « Hydro-Québec compte être plus présente au Maine », *Le Devoir*, 6 novembre 2019.

¹⁰⁰ Julien Arsenault, « Exportations: des élus du Maine veulent court-circuiter Hydro et son partenaire », *L'actualité*, 7 mai 2018.

¹⁰¹ Josh Nolan et Alexandra Rinaldi, *loc. cit.*, 2020/21, p. 136.

¹⁰² *Ibid.*

l'opposition, comme en témoigne le rejet du Northern Pass par le New Hampshire en dépit de la proposition de modifier le projet pour enfouir la partie du tracé traversant la forêt nationale des White Mountains sur une centaine de kilomètres.

Pour aplanir ces différents obstacles politiques, le réseau diplomatique québécois intervient tout au long du processus menant à la concrétisation des contrats d'exportation vers le Massachusetts et vers New York. Ce travail diplomatique peut être lu selon une chronologie en trois temps : le travail préparatoire, précédant les appels d'offres ; le travail autour de l'acceptabilité du contrat, de sa signature au début de la construction des lignes ; et finalement, le travail post-contrat, pour assurer le maintien de bonnes relations. Les deux prochaines sections permettront de mieux comprendre comment se déploie concrètement ce travail diplomatique lors des deux premières périodes de cette chronologie.

Le contrat d'exportation vers le Massachusetts

Au moment de son approbation par les autorités réglementaires du Massachusetts en 2019, le contrat obtenu par Hydro-Québec au Massachusetts est le plus important de son histoire¹⁰³. Il prévoit la livraison annuelle d'environ 9,45 TWh d'énergie pour une période de 20 ans¹⁰⁴, pour des profits estimés à 10 milliards \$¹⁰⁵. Le prix de départ du kilowattheure (KWh) a été fixé à 5,15 ¢. Il augmentera progressivement pour atteindre 8,24 ¢ à l'an 20 du contrat¹⁰⁶.

L'obtention de ce contrat est rendue possible par le travail préalable des délégations et d'Hydro-Québec pour faire connaître les avantages de l'hydroélectricité québécoise comme source d'énergie renouvelable et fiable. Plusieurs rencontres avec des législateurs du Massachusetts sont organisées afin notamment de rassurer sur le fait que l'hydroélectricité n'entre pas en opposition avec les autres formes d'énergie renouvelable :

« Ce qu'on faisait, c'était vraiment de venir organiser une série de rencontres avec certains législateurs pour les informer que l'énergie renouvelable propre du Québec pouvait être disponible s'ils le souhaitaient et que c'était un complément aux énergies qu'ils étaient en train de développer sur le territoire. C'était vraiment ça le message, c'est complémentaire. Ça ne vient pas se suppléer à tout

¹⁰³ Julien Arsenault, « Entente entre Hydro-Québec et son partenaire au Massachusetts », *Le Devoir*, 15 juin 2018.

¹⁰⁴ Hydro-Québec, « Le Massachusetts donne le feu vert aux ententes de vente d'énergie », 26 juin 2019.

¹⁰⁵ Olivier Bourque, « Bataille du Maine : le référendum sur la ligne NECEC d'Hydro-Québec inconstitutionnel », *Le Journal de Montréal*, 30 août 2022.

¹⁰⁶ Mathieu Dion, « Hydro-Québec finalise un contrat de 30 G\$ US avec l'État de New York », *Radio-Canada*, 1^{er} décembre 2021.

le développement que vous tentez de faire en solaire, en éolien et en éolien marin¹⁰⁷. »

En août 2016, le Massachusetts promulgue une loi sur l'énergie propre qui souligne l'importance de l'hydroélectricité dans son portefeuille énergétique et qui permet, pour la première fois, l'acquisition de grands volumes d'énergie provenant de sources hydroélectriques¹⁰⁸. Grâce à cette loi, Hydro-Québec est en mesure de soumettre trois projets de lignes de transport lors de l'appel d'offres du Massachusetts de juillet 2017. Chacun d'entre eux comporte deux variantes pour l'approvisionnement en énergie : l'une entièrement hydroélectrique, l'autre une combinaison d'hydroélectricité et d'éolien¹⁰⁹. En janvier 2018, le Massachusetts annonce avoir choisi la variante 100 % électrique ainsi que le projet de ligne de transmission Northern Pass, soumis par Hydro-Québec et son partenaire américain Eversource. Ce projet consiste en une ligne de transmission de 309 km reliant la frontière américaine au sud de l'État du New Hampshire pour rejoindre le réseau de la Nouvelle-Angleterre¹¹⁰. Parmi les trois propositions initiales, le Northern Pass est le plus avancé¹¹¹. Conçu en réponse au *Global Warming Solutions Act* de 2008¹¹², il possède déjà le permis présidentiel nécessaire à sa construction¹¹³.

Toutefois, le projet peine à obtenir les autorisations nécessaires au New Hampshire, où l'opposition au tracé est vive. Divers groupes expriment des inquiétudes quant aux conséquences du projet sur l'environnement, le paysage et l'économie régionale. En 2015, Eversource soumet une demande d'autorisation au *New Hampshire's Site Evaluation Committee*, déclenchant un processus de consultation de plus de 70 jours. Ce processus alimente un débat public de plus en plus hostile au Northern Pass. En février 2018, peu après que le Massachusetts ait sélectionné le projet, celui-ci est rejeté unanimement par le comité d'évaluation. Eversource conteste la décision, mais la Cour Suprême du New Hampshire la confirme en 2019¹¹⁴.

¹⁰⁷ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

¹⁰⁸ Massachusetts, H.4568, *An Act to promote energy diversity*, 189th, 2015-2016.

¹⁰⁹ Anne Marie Lecomte, « Hydro-Québec présente la plus importante soumission de son histoire », *Radio-Canada*, 27 juillet 2017.

¹¹⁰ Karl Rettino-Parazelli, « Hydro-Québec remporte le contrat du Massachusetts », *Le Devoir*, 26 janvier 2018.

¹¹¹ Hélène Baril, « Rejet du Northern Pass : des plans B et C moins rentables et controversés », *La Presse*, 3 février 2018.

¹¹² Par cette loi, le Massachusetts s'engage à réduire ses émissions de carbone de 25 % par rapport au niveau de 1990 avant 2020.

¹¹³ Le projet est plus tard modifié et réduit à 1090 MW. Josh Nolan et Alexandra Rinaldi, *loc. cit.*, 2020, p. 135.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 138.

Comme option de rechange, le Massachusetts retient la proposition d'interconnexion NECEC, qui doit être réalisée par Hydro-Québec et son partenaire américain, la société Central Maine Power, une filiale d'Avangrid. Ce nouveau tracé de 233 km en sol américain doit se rendre jusqu'à Lewiston, au Maine, pour ensuite être relié à un réseau électrique régional¹¹⁵. La construction de cette ligne de courant continu de 1 200 MW, dont le coût est estimé à 950 millions \$ US¹¹⁶, est entièrement financée par les consommateurs d'électricité du Massachusetts¹¹⁷. Le projet implique également la construction d'une ligne de 103 km au Québec, entre le poste des Appalaches et le point de raccordement au réseau du Maine à la frontière canado-américaine, dans la municipalité de Frontenac¹¹⁸. Le tracé de cette ligne Appalaches-Maine offre l'avantage de se jumeler à un couloir de lignes existantes sur 72 % de son parcours¹¹⁹. Financé par Hydro-Québec, son coût est estimé à 600 millions \$¹²⁰. Il reçoit l'autorisation du gouvernement du Québec au printemps 2021.

La mise en service du NECEC est d'abord prévue pour 2022, mais les progrès se heurtent rapidement à une opposition importante dans le Maine. Tout comme le Northern Pass au New Hampshire, le projet de ligne de transmission est critiqué pour ses effets négatifs sur la faune et le paysage¹²¹. Ses retombées environnementales et locales sont également remises en question. Dès 2019, la possibilité d'un référendum pour bloquer le projet est évoquée par des opposants¹²². Le 2 novembre 2021, à la suite d'une campagne référendaire difficile et coûteuse pour Hydro-Québec¹²³, le NECEC est rejeté par référendum au Maine par 59 % des votants¹²⁴.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Hélène Baril, « Hydro-Québec : 200 millions pour le lien Appalaches-Maine », *La Presse*, 24 décembre 2018.

¹¹⁷ Avangrid, « AVANGRID'S New England Clean Energy Connect Receives Final Major Permit and Announces Start of Construction », 15 janvier 2021, <https://www.avangrid.com/w/avangrid-s-new-england-clean-energy-connect-receives-final-major-permit-and-announces-start-of-construction>, consulté le 9 mai 2024.

¹¹⁸ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, *Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine*, 2020, rapport 357.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Hélène Baril, « Énergie : Hydro-Québec stoppe la construction de la ligne Appalaches-Maine », *La Presse*, 25 janvier 2022.

¹²¹ François Desjardins, « Hydro-Québec compte être plus présente au Maine », *Le Devoir*, 6 novembre 2019.

¹²² Julien Arseneault, « Possible référendum au Maine sur le projet d'Hydro-Québec », *La Presse*, 18 octobre 2019.

¹²³ Le mouvement d'opposition est encouragé par des concurrents du domaine de l'énergie, dont NextEra, qui a dépensé plus de 20 millions \$ US dans la campagne référendaire afin de faire échouer le projet. Selon Hydro-Québec, ces concurrents disséminent de la fausse information sur l'hydroélectricité du Québec. Steve Mistler, « Documents reveal NextEra's hidden attempts to derail CMP's transmission line corridor », *Maine Public*, 30 novembre 2023. ; Sarah R. Champagne, « Nouvelle offensive pour Hydro-Québec aux États-Unis », *Le Devoir*, 7 mai 2021.

¹²⁴ *La Presse canadienne*, « Le partenaire d'Hydro-Québec au Maine cesse les travaux à la demande de la gouverneure », *Radio-Canada*, 19 novembre 2021.

Au moment de ce référendum, le projet a déjà obtenu les autorisations réglementaires et les permis nécessaires. La Central Power Maine, qui a débuté les travaux à l'hiver précédent, a engrangé des dépenses de plus de 350 millions \$ US¹²⁵. Les promoteurs du projet, qui estiment disposer d'un droit acquis, contestent devant les tribunaux la constitutionnalité du référendum¹²⁶. Ils obtiennent en août 2022 un jugement favorable de la Cour suprême du Maine. Celle-ci ordonne également un retour des procédures judiciaires devant la Cour supérieure du Maine pour déterminer si le partenaire d'Hydro-Québec détenait bel et bien tous les permis requis avant le référendum. En avril 2023, cette dernière se prononce elle aussi en faveur d'Hydro-Québec et d'Avangrid et reconnaît la légalité des travaux¹²⁷. La construction du NECEC reprend finalement en août 2023¹²⁸.

Pendant ce long processus visant à obtenir les autorisations pour la construction des lignes, la diplomatie québécoise continue d'offrir un soutien en arrière-scène. Hydro-Québec demeure le promoteur du projet : la société d'État intervient elle-même auprès des élus des villes et des États américains, notamment dans le cadre des commissions parlementaires¹²⁹, et finance des campagnes pour montrer les bénéfices de son projet dans le cadre du référendum du Maine¹³⁰. Le réseau diplomatique québécois demeure à l'écart de la plupart de ce type d'activités. En effet, les employés impliqués dans les relations avec la Nouvelle-Angleterre gèrent plusieurs autres dossiers importants pour le Québec et doivent donc faire preuve de prudence afin de ne pas nuire à leur crédibilité en s'associant trop intimement à un seul projet¹³¹. Néanmoins, le réseau diplomatique

¹²⁵ Patrice Bergeron, « Les électeurs du Maine disent non au passage d'une ligne d'Hydro-Québec », *Le Devoir*, 3 novembre 2021.

¹²⁶ Au Maine, le texte d'un référendum devient une loi en vigueur après 30 jours, à moins d'une intervention des tribunaux.

¹²⁷ Stéphane Rolland, « Hydro-Québec obtient une victoire juridique au Maine », *Le Devoir*, 20 avril 2023.

¹²⁸ « PROJECT UPDATE —AUGUST 2023 », *New England Clean Energy Connect*, 2023,

<https://www.necleanenergyconnect.org/project-updates-1/2021/6/25/project-update-2kzgc>, consulté le 9 mai 2024.

¹²⁹ Entrevue avec une personne employée chez Hydro-Québec.

¹³⁰ Hydro-Québec signe entre autres un contrat avec la firme de relations publiques *Forbes Tate Partners* pour effectuer « une veille médiatique, des sondages, de la recherche et du “développement de message” » pour défendre l'intérêt du NECEC ainsi que pour identifier des personnes ou des organisations locales en faveur du projet et les « encourager à exprimer leur soutien ». Ces efforts visent à contrer ceux des opposants au projet, financés par des compétiteurs du domaine de l'énergie. Sarah R. Champagne, *loc. cit.*, 7 mai 2021.

¹³¹ Les rencontres avec des élus sont particulièrement susceptibles de soulever des interrogations sur le travail des délégations québécoises, qui doivent naviguer avec habileté pour éviter les accusations de lobbyisme. En 2019, la *Maine Public Radio* tente notamment d'établir un lien entre une série de rencontres entre la déléguée du Québec en Nouvelle-Angleterre et la gouverneure du Maine, Janet Mills, et le soutien accordé par cette dernière au projet de transmission le même mois. La déléguée intervient alors dans une entrevue pour expliquer la diversité des sujets abordés dans ces rencontres et réaffirmer que son rôle n'est pas celui d'une lobbyiste d'Hydro-Québec. Steve Mistler, « Questions Swirl On Foreign Influence In Maine Elections As Canadian Energy Company Readies Campaign », *Maine Public*, 13 décembre 2019.

continue d'occuper un rôle de conseiller et d'intermédiaire auprès d'Hydro-Québec. Le soutien des délégations en particulier est important pour la société d'État, qui possède encore peu de ressources sur le terrain :

« Ils nous rapportaient ce que les gens disaient sur le terrain et nous conseillaient. C'était très aidant, tout le temps constructif. Pour nous, ça a été très positif, parce que [...] à l'époque, on n'avait pas des gens qui étaient sur le terrain au Maine. [...] On n'avait pas non plus des gens qui comprenaient les campagnes politiques avec les implications du référendum. [...] Nos joueurs aux États-Unis à l'époque étaient très commerciaux, point final¹³². »

Dans ce contexte d'opposition, les délégations et le MRIF continuent également de travailler auprès des élus de la Nouvelle-Angleterre pour promouvoir l'hydroélectricité, mais aussi plus largement les politiques du gouvernement du Québec en matière de changements climatiques et de développement durable. Le message répété par la diplomatie québécoise est clair : les changements climatiques n'ont pas de frontières et le Québec peut contribuer à améliorer la situation du nord-est de l'Amérique. Les employés organisent entre autres des rencontres avec diverses parties prenantes, dont des spécialistes et des groupes environnementaux, ainsi que des événements auxquels Hydro-Québec participe en tant qu'invité. C'est également dans ce contexte qu'est organisée la visite des élus du Maine des installations de la Baie-James. L'objectif est de contrer les idées préconçues sur l'hydroélectricité et le Québec, souvent utilisées par les opposants au projet. La déléguée de la Nouvelle-Angleterre prend également la parole devant la *U.S. International Trade Commission* pour expliquer le rôle du gouvernement québécois en matière d'énergie et la relation entre Hydro-Québec et les communautés autochtones¹³³.

Après le jugement favorable de la Cour supérieure du Maine et la reprise de la construction de la ligne, l'importance du dossier du contrat d'exportation s'estompe légèrement pour les acteurs de la diplomatie québécoise. Toutefois, ceux-ci restent à l'affût de l'évolution des perceptions du projet ainsi que des potentiels éléments perturbateurs.

Le contrat d'exportation vers New York

En novembre 2021, Hydro-Québec signe un contrat avec la *New York State Energy Research and Development Authority* (NYSERDA) pour l'exportation de 10,4 TWh d'électricité par année vers

¹³² Entrevue avec une personne employée chez Hydro-Québec.

¹³³ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

la métropole américaine pour une période de 25 ans¹³⁴. Le prix de départ est fixé à 9,75 ¢ le KWh et sera ajusté chaque année pour atteindre 17,64 ¢ le KWh en 2050¹³⁵. Le projet CHPE, porté par Hydro-Québec et son partenaire Transmission Developers Inc. (TDI), est retenu suivant l'appel d'offres tenu en janvier de la même année. Selon Hydro-Québec, cette ligne de courant d'une capacité de 1250 MW permettra d'alimenter plus d'un million de foyers américains¹³⁶.

La partie américaine du tracé s'étend sur environ 545 km depuis la frontière canado-américaine jusqu'à New York. Il s'agit d'une ligne entièrement souterraine ou sous-marine, qui passe sous le fleuve Hudson et le lac Champlain¹³⁷. Au Québec, la construction d'une ligne électrique de 57,7 km — dont un segment souterrain de 56,1 km et un segment sous-marin de 1,6 km — doit permettre de relier le poste Hertel à La Prairie à la rivière Richelieu, où se trouve le point d'interconnexion avec le réseau américain. Cette partie de la ligne appartiendra à une entreprise détenue par le Conseil mohawk de Kahnawà:ke et Hydro-Québec, Horizon Kahnawake Hydro-Québec¹³⁸, qui permet à cette communauté de détenir une participation minoritaire d'au moins 10 % de la ligne Hertel-New-York et d'en tirer un revenu de dividende¹³⁹. Le projet inclut également l'installation d'un convertisseur au poste Hertel, afin de transformer le courant alternatif du réseau d'Hydro-Québec en courant continu pour alimenter la nouvelle interconnexion¹⁴⁰. Les coûts de la portion québécoise sont estimés à 1,15 milliard \$, soit 500 millions \$ pour la construction de la ligne et 650 millions \$ pour les travaux au poste Hertel¹⁴¹. New York paie la partie de la ligne sur

¹³⁴ Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, « Contrat d'approvisionnement d'hydroélectricité avec la Ville de New York — Les travaux de la ligne de transmission Champlain Hudson Power Express sont lancés », 30 novembre 2022.

¹³⁵ Hélène Baril, « Lien entre le Québec et New York : La facture atteint 4,5 milliards US », *La Presse*, 15 mars 2022.

¹³⁶ Hydro-Québec, « Hydro-Québec et Transmission Developers retenus comme partenaires de l'État de New York dans la transition énergétique », 20 septembre 2021, <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1757/hydro-quebec-et-transmission-developers-retenus-comme-partenaires-de-letat-de-new-york-dans-la-transition-energetique/>, consulté le 4 mai 2024.

¹³⁷ Hydro-Québec, « Interconnexion Hertel-New York — Hydro-Québec », <https://www.hydroquebec.com/projets/interconnexion-hertel-new-york/>, consulté le 9 mai 2024.

¹³⁸ Ce partenariat est rendu possible par l'adoption le 4 avril 2023 de la Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York à l'Assemblée nationale. Celle-ci permet à Hydro-Québec « de céder la propriété de ces installations de transport d'électricité en faveur d'une personne morale ou d'une société constituée par Hydro-Québec et par le Conseil mohawk de Kahnawake ». *Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York*, RLRQ, c. 7, 2023.

¹³⁹ Stéphane Rolland, « Exportation d'électricité vers New York : Hydro-Québec et les Mohawks signent un partenariat », *La Presse*, 18 avril 2024.

¹⁴⁰ Hydro-Québec, « Interconnexion Hertel-New York — Hydro-Québec », <https://www.hydroquebec.com/projets/interconnexion-hertel-new-york/>, consulté le 9 mai 2024.

¹⁴¹ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, « Projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York », 2023, rapport 369.

son territoire ainsi que les travaux pour la station de conversion de New York¹⁴² ; en date de 2022, les coûts étaient estimés à 4,5 milliards \$ US¹⁴³. Les travaux ont débuté à la fin du mois de novembre 2022 aux États-Unis¹⁴⁴ et en novembre 2023 au Québec.

La signature du contrat d'exportation avec New York s'inscrit dans un contexte particulièrement favorable pour le Québec. En 2019, le gouverneur de New York, Andrew Cuomo, adopte son *Green New Deal*, qui fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction des gaz à effet de serre : un approvisionnement en électricité décarbonée à 100 % d'ici 2040 et zéro émission nette de carbone à l'échelle de l'économie d'ici 2050¹⁴⁵. Dans cette même lignée, Cuomo annonce la fermeture de la centrale nucléaire Indian Point pour 2020 ainsi que l'aménagement de deux grands parcs éoliens en mer. En attendant la réalisation de ce dernier projet, l'État de New York se trouve en situation de déséquilibre entre l'offre et la demande énergétique¹⁴⁶. En parallèle, le maire de New York, Bill de Blasio, s'est engagé à travailler pour réduire de 40 % les émissions de GES par rapport au niveau de 2005 d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, la ville de New York compte notamment alimenter l'ensemble de ses infrastructures municipales par une énergie entièrement propre, ce qui entrainerait une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 5 % — une réduction représentant un huitième de l'objectif global¹⁴⁷. Dans un communiqué de presse publié en avril 2019, le maire dit souhaiter s'appuyer sur « l'hydroélectricité canadienne zéro émission » pour réussir cette transition. Il affirme vouloir débiter des négociations « sur le champ » pour obtenir une entente d'ici la fin de l'année 2020¹⁴⁸.

Cette nouvelle est accueillie avec enthousiasme au Québec. François Legault y voit une opportunité de réaliser sa vision dans le domaine de l'énergie en faisant d'Hydro-Québec la batterie verte du

¹⁴² « Un contrat majeur pour Hydro-Québec avec New York », *Radio-Canada*, 20 septembre 2021.

¹⁴³ Hélène Baril, « Contrat d'exportation vers New York : un milliard pour une ligne de 58 kilomètres », *La Presse*, 12 avril 2022.

¹⁴⁴ Hydro-Québec, « La gouverneure Kathy Hochul lance les travaux de construction de la ligne Champlain Hudson Power Express », 30 novembre 2022, <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1899/la-gouverneure-kathy-hochul-lance-les-travaux-de-construction-de-la-ligne-champlain-hudson-power-express/>, consulté le 4 mai 2024.

¹⁴⁵ Jesse McKinley et Brad Plumer, « New York to Approve One of the World's Most Ambitious Climate Plans », *The New York Times*, 18 juin 2019.

¹⁴⁶ Richard Hétu, « Des occasions “historiques” pour le Québec chez ses voisins du Sud », *La Presse*, 14 septembre 2019.

¹⁴⁷ Ugo Giguère, « Le maire de New York veut un contrat avec Hydro-Québec d'ici 2020 », *Le Devoir*, 23 avril 2019.

¹⁴⁸ *Ibid.*

nord-est de l'Amérique¹⁴⁹. La société d'État se dit quant à elle prête à « poursuivre les discussions avec la Ville de New York¹⁵⁰ ». Elle souhaite profiter de l'occasion pour concrétiser le projet de la ligne CHPE, qui a déjà obtenu plusieurs autorisations nécessaires à son développement dans les années 2010 : « Pour un projet comme celui-là, on attendait le bon débouché commercial pour le lancer. C'est un très bon projet, mais on voulait un débouché commercial qui nous permettait de sécuriser l'investissement », explique une porte-parole d'Hydro-Québec¹⁵¹.

Malgré la convergence opportune des intérêts du Québec, d'Hydro-Québec, de la ville et de l'État de New York, beaucoup reste alors à faire pour concrétiser ce contrat d'exportation. Un obstacle de taille est la non-reconnaissance de la grande hydraulique¹⁵² comme une énergie verte par l'État de New York, qui empêche Hydro-Québec de participer aux appels d'offres en énergies renouvelables dans cet État. Les employés de la délégation, dont la déléguée générale Catherine Loubier, collaborent de près avec Hydro-Québec afin de changer cette réglementation¹⁵³.

Se remémorant son mandat, Loubier explique : « Quand je suis arrivée en poste à New York, il fallait aller expliquer et convaincre. Il fallait expliquer que notre énergie est verte, comment elle est conçue, pourquoi on aspire à exporter cette énergie-là [...] C'était littéralement une campagne. Notre énergie verte n'était pas assez reconnue dans l'État de New York et il fallait renverser ça¹⁵⁴. » La visite de Legault, en mai 2019, s'inscrit d'ailleurs elle aussi dans cette « campagne » pour tisser une relation de confiance avec les autorités de l'État de New York.

En octobre 2020, le *New York Department of Public Service* confirme que l'hydroélectricité issue de centrales existantes constitue une source d'énergie propre lorsqu'elle est livrée à la Ville de New York¹⁵⁵. Cette reconnaissance permet aux distributeurs d'électricité issus de l'hydraulique d'être admissibles aux crédits d'énergie renouvelable, ce qui rend plus attrayante la signature d'une

¹⁴⁹ Jean-Marc Salvat, « New York, une bénédiction pour Legault », *Le Soleil*, 25 avril 2019.

¹⁵⁰ Ugo Giguère, *loc cit.*, 23 avril 2019.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² La « grande hydraulique » désigne les installations de grande envergure (principalement les barrages et les réservoirs) exploitant l'énergie des cours d'eau pour produire de l'électricité.

¹⁵³ CORIM, « Panel des chefs de poste du Québec aux États-Unis », 26 janvier 2021, <https://vimeo.com/504909471>, consulté le 9 mai 2024.

¹⁵⁴ « Gros contrat pour Hydro-Québec : “Notre énergie verte n'était pas assez reconnue et il fallait renverser ça” — Catherine Loubier », *98.5 Montréal*, 20 septembre 2021.

¹⁵⁵ Erik Richer La Flèche, *loc. cit.*, 2021.

entente avec Hydro-Québec¹⁵⁶. Il s'agit d'un succès important pour la diplomatie québécoise : « Pour nous, le dossier était bouclé à partir de là. Le reste, c'était de signer le contrat et de s'assurer que l'environnement, le taux d'acceptabilité, demeurerait assez stable pour pouvoir permettre aux politiciens de continuer à avancer, puis d'être capables d'annoncer ça, puis qu'il n'y ait pas d'enjeux, de problèmes, ou de soulèvement de certains groupes de la société¹⁵⁷. »

En effet, le deuxième volet des efforts diplomatiques québécois consiste à convaincre l'opinion publique, les organisations de la société civile ainsi que les autorités new-yorkaises de l'intérêt et du bien-fondé du projet. Il faut dire que ce projet est alors déjà porteur d'une histoire. Annoncé en 2010, il est l'objet de critiques bien avant l'annonce de la signature du contrat d'exportation. Cependant, contrairement aux projets au New Hampshire et au Maine, la ligne de transmission est entièrement souterraine et ne traverse pas un État tiers. Les critiques des opposants dénoncent donc principalement l'importation d'énergie canadienne au détriment de la production énergétique américaine¹⁵⁸.

Cette opposition demeure moins vive qu'en Nouvelle-Angleterre. Hydro-Québec a d'ailleurs adopté une approche différente dans le Mid-Atlantic, davantage axée sur le renforcement des liens avec le milieu communautaire sur le long terme. Le projet CHPE prévoit notamment la création d'un *Green Economy Fund*, un fonds de 40 millions \$ US dédié à aider les travailleurs défavorisés, les New-Yorkais à faible revenu et les travailleurs des combustibles fossiles en transition à accéder aux emplois en économie verte¹⁵⁹. Cette stratégie est en partie issue des apprentissages tirés des difficultés rencontrées au New Hampshire et au Maine¹⁶⁰.

Pour assurer la réussite du projet, la DGQNY travaille à élargir ces appuis. Nommée déléguée générale en février 2019, Loubier fait du succès du contrat d'exportation sa priorité numéro un.

¹⁵⁶ Hugo Lavallée, « Hydro-Québec se rapproche un peu plus d'une entente avec New York », *Radio-Canada*, 16 octobre 2020.

¹⁵⁷ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

¹⁵⁸ Frank R. Eadie, « Stop CHPE; No need to import Canadian electricity from 1,200 miles away | Sierra Club », 12 mars 2015, <https://www.sierraclub.org/atlantic/blog/2015/03/stop-chpe-no-need-import-canadian-electricity-1200-miles-away>, consulté le 3 mai 2024.

¹⁵⁹ « Green Economy Fund », *TDI CHPEXpress*, <https://chpexpress.com/green-economy-fund/>, consulté le 9 mai 2024.

¹⁶⁰ Mathieu Dion, « Exportation d'électricité d'Hydro-Québec : le projet de New York est-il à risque ? », *Radio-Canada*, 8 juin 2022.

Pendant son mandat, elle réalise plus de 300 rencontres avec des ONG, le secteur privé et les différents paliers de gouvernement¹⁶¹ :

« La quantité de parties prenantes avec qui dialoguer est énorme. La délégation générale et la déléguée générale en particulier s’est inscrite là-dedans. Dans la quantité de personnes qu’il fallait mettre à bord, elle ce qu’elle disait c’était qu’il fallait identifier si c’était des drapeaux jaunes, verts ou rouges, l’opinion des gens sur le projet, puis essayer de tourner les jaunes en vert, puis les rouges en jaune. Des projets comme ça, ça demande beaucoup de gestion médiatique, politique, et tout. Pour s’assurer du succès du projet, pour qu’il y ait suffisamment de parties prenantes qui soient en faveur de ce projet pour qu’il puisse aller de l’avant, qu’il n’y ait pas d’obstacle. Évidemment, il fallait que ça se fasse en collaboration avec Hydro-Québec¹⁶². »

Encore une fois, la question de la relation entre Hydro-Québec et les communautés autochtones est au centre de plusieurs discussions. Néanmoins, la collaboration entre la société d’État et Kahnawà:ke pour la partie québécoise de la ligne donne des munitions importantes pour promouvoir le projet¹⁶³. Éluë grande cheffe en juillet 2021, Kahsennenhawe Sky-Deer appuie vivement la construction du CHPE. Elle effectue d’ailleurs un voyage à New York avec la PDG d’Hydro-Québec, Sophie Brochu, lors duquel les deux femmes rencontrent des membres et des leaders de collectivités concernées par la justice environnementale¹⁶⁴.

Pendant et après la négociation du contrat, le réseau diplomatique québécois cherche principalement à surveiller et à limiter les irritants potentiels : l’annonce de la possibilité de nouveaux barrages, la publication d’une lettre ouverte par un membre d’une communauté autochtone opposé au projet, etc¹⁶⁵. Tout comme en Nouvelle-Angleterre, les efforts sont réorientés en partie vers la recherche d’opportunités de prise de parole, vers le partage d’informations et vers le maintien de bonnes relations.

Pour les deux contrats d’exportations, le réseau diplomatique québécois s’efforce d’aplanir les différents obstacles politiques pour faciliter leur réalisation. Lors de la période précédant les appels

¹⁶¹ Richard Héту, « Bilan de la “dynamo” du Québec à New York », *La Presse*, 25 juin 2021.

¹⁶² Entrevue avec une personne employée au MRIF.

¹⁶³ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

¹⁶⁴ Hydro-Québec, « Kahsennenhawe Sky-Deer, grande cheffe du Conseil mohawk de Kahnawà:ke, et Sophie Brochu, présidente-directrice générale d’Hydro-Québec : “Il est essentiel de placer les gens au cœur de la transition énergétique” », 22 octobre 2021, <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1769/il-est-essentiel-de-placer-les-gens-au-cur-de-la-transition-energetique/>, consulté le 9 mai 2024.

¹⁶⁵ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

d'offres, le travail diplomatique vise principalement à changer la réglementation entourant la reconnaissance de l'hydroélectricité comme une énergie verte. Cette étape cruciale permet à Hydro-Québec de participer et éventuellement de remporter des appels d'offres dans le domaine des énergies renouvelables. Une fois ces appels lancés, l'élan créé mène à une amplification des efforts diplomatiques du Québec. Pendant cette deuxième période, les délégations agissent comme des forces facilitatrices en mettant en relation les parties prenantes pertinentes, en favorisant le dialogue et en résolvant les problèmes. Elles fournissent également des conseils à Hydro-Québec en lui transmettant des informations pertinentes sur le contexte américain. De plus, elles interviennent auprès de la société civile pour mieux comprendre et pour dissiper les résistances aux projets hydroélectriques. Enfin, les délégations et le MRIF soutiennent activement les élus québécois en mettant à profit les visites, missions et rencontres stratégiques pour faire avancer les dossiers d'exportation.

Le succès de ce travail est tributaire de l'alignement des intérêts du gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et du contexte américain de plus en plus tourné vers la nécessité de réaliser la transition énergétique. Cet alignement exceptionnel en faveur des exportations prend toutefois fin peu de temps après la signature du contrat avec New York, alors que la préoccupation grandissante pour la transition énergétique nationale entraîne une remise en cause du rêve de la batterie verte du nord-est. La prochaine partie de cet essai examinera cette évolution ainsi que le nouveau rôle de la diplomatie québécoise dans cette troisième période.

III. La fin des surplus : une nouvelle ère énergétique ?

Une énergie en demande

En février 2021, le gouvernement annonce le lancement du projet éolien Apuiat, en collaboration avec la Première Nation de Uashat mak Mani-utenam, sur la Côte-Nord. Cette annonce survient quelques mois seulement après que François Legault ait déclaré qu'Apuiat serait le premier projet énergétique à aller de l'avant lorsqu'Hydro-Québec aurait « une prévision d'écouler les surplus sur les 6-7 prochaines années¹⁶⁶ ». Dans le contexte des discussions entourant ce lancement, Sophie Brochu admet que le Plan d'économie verte du gouvernement, qui prévoit d'importants projets

¹⁶⁶ Catherine Poisson, « Une dernière condition avant de lancer le projet de parc éolien Apuiat », *Radio-Canada*, 16 juillet 2020.

d'électrification des transports, ainsi que les projets d'exportations en cours laissent entrevoir une augmentation de la demande dont le rythme est difficile à anticiper¹⁶⁷.

Le rapport annuel d'Hydro-Québec de 2021 témoigne de ce changement dans les projections de la société d'État : alors que le rapport de 2020 présente l'énergie « verte et renouvelable, abondante et compétitive » du Québec comme un atout de taille pour la transition énergétique de l'Amérique du Nord¹⁶⁸, celui de 2021 souligne pour la première fois que cette transition « se traduira par une réduction graduelle de notre volume d'électricité disponible, soit un resserrement de nos bilans d'énergie et de puissance¹⁶⁹ ». Cette transformation est pleinement consacrée dans le rapport de 2022, dans lequel les défis de la transition énergétique occupent une place centrale. Hydro-Québec anticipe alors une hausse de la demande québécoise d'électricité d'environ 14 % sur la période 2022-2032¹⁷⁰. La société d'État prévoit la disparition complète des surplus du bloc d'électricité patrimonial vers 2027¹⁷¹. En parallèle, elle présente son plan stratégique 2022-2026, qui révèle que « plus de 100 TWh additionnels d'électricité propre seront requis pour que le Québec atteigne la carboneutralité à l'horizon 2050¹⁷² ». Afin d'atteindre cet objectif, Hydro-Québec devra réaliser des investissements importants pour intégrer davantage d'énergie et de puissance à son portefeuille d'approvisionnement¹⁷³.

Dans ce contexte, la signature des deux contrats d'exportation vers les États-Unis suscite une certaine inquiétude au Québec. La crainte d'une pénurie et d'une montée des prix de l'électricité pour les consommateurs québécois entraîne une remise en question des bénéfices réels des

¹⁶⁷ « C'est parti pour Apuiat ! », *Ohdio*, 5 février 2021, <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/bonjour-la-cote/segments/entrevue/342225/projet-colien-apuiat-boralex-innus-hydro-quebec-cote-nord-sophie-brochu>, consulté le 9 mai 2024.

¹⁶⁸ Hydro-Québec, *Rapport annuel*, 2020, p. 22.

¹⁶⁹ Hydro-Québec, *Rapport annuel*, 2021, p. 30.

¹⁷⁰ Hydro-Québec, *Rapport annuel*, 2022, p. 10.

¹⁷¹ Nahila Bendali, « La Vérif : va-t-on manquer d'électricité au Québec ? », *Radio-Canada*, 31 août 2022.

¹⁷² Hydro-Québec, *Plan stratégique 2022-2026*, p. 2.

¹⁷³ Hydro-Québec, *Rapport annuel*, 2022, p. 10.

contrats¹⁷⁴. Les partis d'opposition critiquent aussi ce qu'ils considèrent être un manque de planification de la part du gouvernement¹⁷⁵.

La façon de combler ce manque d'énergie disponible provoque en outre des débats importants dans la société québécoise. Lors de la campagne électorale de 2022, Legault annonce son intention de construire de nouveaux barrages pour répondre à la demande¹⁷⁶. Ce projet diffère de l'approche alors priorisée par Hydro-Québec, qui mise sur le recours accru à l'éolien et sur l'amélioration des programmes d'efficacité énergétique¹⁷⁷. Brochu annonce d'ailleurs dès octobre 2022 qu'elle ne souhaite pas déclencher de nouvelles constructions à court ou moyen terme. Elle met aussi en garde le gouvernement contre l'idée d'augmenter rapidement la production pour accueillir davantage de clients industriels souhaitant acheter de l'énergie renouvelable à très faible coût, affirmant ne pas souhaiter que le Québec devienne « le magasin à 1 \$ de l'électricité dans le monde »¹⁷⁸.

Toujours dans l'optique de faire face à l'augmentation de la demande en électricité, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie Pierre Fitzgibbon évoque en janvier 2024 la possibilité de légaliser la vente d'électricité entre compagnies privées¹⁷⁹, ce qui mettrait fin au monopole de distribution d'Hydro-Québec. Cette idée provoque la controverse, certains y voyant un démantèlement de l'héritage de René Lévesque, d'autres un risque de division des ressources¹⁸⁰. Hydro-Québec ne se montre pas entièrement fermée à étudier les modalités et les bénéfices

¹⁷⁴ David Descôteaux, « Hydro-Québec : les Québécois vont payer pour les prix d'ami aux Américains », *Le Journal de Montréal*, 2 décembre 2022. ; Vincent Brousseau-Pouliot, « Contrat avec l'État de New York : Une mine d'or pour Hydro », *La Presse*, 10 octobre 2023.

¹⁷⁵ « L'avis des banques dans le débat sur l'immigration, et la question de la privatisation d'Hydro-Québec », *Ohdio*, 20 janvier 2024, <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/les-faits-dabord/episodes/786605/rattrapage-samedi-20-janvier-2024>, consulté le 9 mai 2024.

¹⁷⁶ Hugo Pilon-Larose, « Environnement : Legault veut construire de nouveaux barrages hydroélectriques », *La Presse*, 6 septembre 2022.

¹⁷⁷ Hélène Baril, « Production hydroélectrique : Hydro-Québec ressort ses vieux projets », *La Presse*, 14 octobre 2022.

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ En juin 2024, Fitzgibbon dépose le projet de loi n° 69, la *Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives*. Celle-ci ouvre la porte à « la possibilité aux producteurs d'énergie renouvelable de vendre leur électricité, sous réserve de l'approbation du gouvernement, à un consommateur unique, situé sur un terrain adjacent à leur site de production. ». Elle prévoit aussi diverses modifications touchant l'accélération des projets énergétiques, la gouvernance du secteur, le processus de fixation des tarifs d'électricité et de gaz naturel ainsi que la gestion de l'offre et la demande en énergie. Cabinet du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et ministre responsable du Développement économique régional, « Projet de loi no 69 pour moderniser les lois entourant l'énergie - Prévisibilité et transparence pour accélérer une transition énergétique responsable », 6 juin 2024.

¹⁸⁰ Thomas Gerbet, « Québec veut légaliser la vente d'électricité entre compagnies privées », *Radio-Canada*, 19 janvier 2024.

potentiels de cette option, mais craint particulièrement ce dernier écueil : « Les chaînes d’approvisionnement (équipements) et la main-d’œuvre étant limitées, les ressources utilisées pour les projets privés (par exemple, une turbine ou la main-d’œuvre en construction) ne sont alors plus disponibles pour les projets publics. Une très grande collaboration est donc requise¹⁸¹. »

Ces discussions ne sont pas sans conséquence de l’autre côté de la frontière. En mai 2023, quatre élus du Maine envoient une lettre à la gouverneure du Massachusetts, Maura Healey, l’ enjoignant à résilier le contrat NECEC. Selon eux, Hydro-Québec aurait « intentionnellement trompé le Massachusetts en ne divulguant dans sa proposition aucune projection interne selon laquelle de nouveaux barrages seraient nécessaires pendant la période contractuelle de 20 ans¹⁸². » Ces mêmes élus ont également fait parvenir une lettre à François Legault, dans laquelle ils contestent la capacité du Québec à combler à la fois la demande du contrat avec New York et avec le Massachusetts¹⁸³. Les signataires soulignent : « Nous avons lu que les accords d’exportation de Hydro-Québec, y compris NECEC, sont maintenant qualifiés d’“erreurs stratégiques” par les consommateurs d’énergie industriels au Québec. Nous savons aussi que le Québec a exhorté les gens à économiser l’électricité et a augmenté les importations de la Nouvelle-Angleterre pour répondre à la demande de pointe. Et nous sommes bien conscients des impacts sociaux et environnementaux des projets hydroélectriques, ainsi que du coût et du temps nécessaire à la construction d’un barrage¹⁸⁴. » Bien que cet événement doive être lu dans le contexte plus large de l’opposition au NECEC au Maine, il est révélateur de l’écho produit par les débats en cours au Québec sur les projets aux États-Unis.

Ces inquiétudes, tant du côté québécois qu’américain, négligent toutefois les bénéfices sur le long terme des contrats d’exportations signés par Hydro-Québec. Ceux-ci demeurent largement profitables, même en adoptant des scénarios plus pessimistes de hausse des coûts de production d’électricité au Québec¹⁸⁵. Comme le souligne le professeur Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² « Le contrat d’Hydro-Québec au Massachusetts continue de causer des vagues », *Radio-Canada*, 12 mai 2023.

¹⁸³ Susan Haigh et Wilson Ring, « Concerns of tight Canadian hydropower as US seeks to decarbonize grid », *Financial Post*, 7 juin 2023.

¹⁸⁴ Traduction libre. Nicole Grohosi et al., lettre envoyée à M. François Legault, 10 mai 2023, <https://www.nrcm.org/wp-content/uploads/2023/05/me-lawmakers-ltrs-new-reality-HQ.pdf>, consulté le 2 mai 2024.

¹⁸⁵ En se basant sur les informations partagées par Hydro-Québec, Vincent Brousseau-Pouliot évalue la rentabilité du contrat de New York à 750 millions par an en prenant en compte la hausse future du coût de production d’électricité. Dans un exercice basé sur les critiques selon laquelle en l’absence de ce contrat, Québec pourrait utiliser les 10 TWh pour la transition énergétique, Brousseau-Pouliot imagine également un scénario où seule l’électricité produite par les nouveaux projets d’Hydro-Québec, à 9,5 cents le KWh. Néanmoins, même dans ce scénario particulièrement

Chaire de gestion du secteur de l'énergie à HEC Montréal, les contrats permettent de construire des lignes de transport, ce qui contribue à la construction d'un réseau électrique mieux intégré, au bénéfice de tous¹⁸⁶.

L'intégration accrue des réseaux électriques

Plusieurs études ont démontré qu'une intégration accrue du marché de l'électricité ainsi que l'utilisation de l'hydroélectricité comme source d'énergie régulatrice constituaient la voie la moins coûteuse de réaliser la décarbonisation de l'Amérique du Nord¹⁸⁷. Ce modèle repose sur la capacité des installations hydroélectriques à stocker l'énergie sous forme d'eau dans les réservoirs. La flexibilité dans l'utilisation de cette énergie permet de répondre à la demande en électricité pendant les pics de consommation ou lorsque les sources d'énergie renouvelable intermittentes, comme le vent et le solaire, sont moins disponibles¹⁸⁸. La diversification des sources d'énergie dans le réseau peut ainsi amener une plus grande fiabilité et une meilleure constance de l'approvisionnement¹⁸⁹.

Pour profiter pleinement des avantages de l'hydroélectricité comme source d'équilibrage, il est toutefois essentiel de mieux intégrer le réseau électrique du nord-est. La construction de lignes de transmission permettant un échange bidirectionnel est l'élément clé de ce modèle¹⁹⁰. Ces lignes permettraient notamment de répondre efficacement aux pics de consommation, qui surviennent pendant l'été dans les États du nord des États-Unis en raison de la demande en climatisation, et pendant l'hiver au Québec en raison de la demande en chauffage¹⁹¹.

sévère, le contrat avec New York générerait toujours des profits moyens de 130 millions par an. Vincent Brousseau-Pouliot, *loc. cit.*, 10 octobre 2023.

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ L'une des études les plus souvent citées est celle publiée en février 2020 par le *MIT Center for Energy and Environmental Policy Research*, intitulée « Two-Way Trade in Green Electrons : Deep Decarbonization of the Northeastern U.S. and the role of Canadian Hydropower ». Ce modèle est cependant de plus en plus étudié. Emil Dimanchev, Joshua Hodge, et John Parsons, *Two-Way Trade in Green Electrons : Deep Decarbonization of the Northeastern U.S. and the Role of Canadian Hydropower*, MIT CEEPR, 2020, 66 p. ; Jesús A. Rodríguez-Sarasty, Sébastien Debia, et Pierre Olivier Pineau, « Deep decarbonization in Northeastern North America: The value of electricity market integration and hydropower », *Energy Policy*, 152, (2021), p. 112-210 ; Pierre-Olivier Pineau et Simon Langlois-Bertrand, *Northeast USA-Canada Decarbonization Opportunities and Challenges of Regional Electricity Section Integration for High Renewable Penetration*, Montréal, HEC, 2020, 30 p.

¹⁸⁸ Un modèle similaire est utilisé entre la Norvège, qui possède d'importants barrages hydroélectriques, et le Danemark, qui produit majoritairement de l'énergie éolienne. Hélène Baril, « Hydro : des chercheurs du MIT plaident pour quatre nouvelles lignes de transport », *La Presse*, 26 février 2020.

¹⁸⁹ Emil Dimanchev, Joshua Hodge, et John Parsons, *loc. cit.*, 2020, p. 4.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ Entrevue avec une personne employée au MCE.

Les lignes existantes sont cependant utilisées uniquement dans une optique d'exportation. Au moment de la signature des contrats avec le Massachusetts et New York, le discours de la société d'État porte encore vers cette idée de vendre des surplus. Le changement récent, provoqué par l'anticipation de la fin de ces surplus, oblige Hydro-Québec à repenser ce modèle :

« C'est un peu l'évolution vers le futur, c'est-à-dire qu'on exporte aujourd'hui 24/7. Vers le futur, peut-être qu'on va exporter à des moments beaucoup plus précis, beaucoup moins d'énergie, mais à des moments critiques. Et on va importer des surplus renouvelables le reste du temps. Ces surplus renouvelables vont être à des prix très abordables et ça, ça va être intéressant pour nous. Donc, à ce moment-là, on utilisera moins nos réservoirs pour fournir le marché québécois et les marchés voisins. Donc, c'est ça l'évolution dans le fonds, c'est une relation qui est une relation qu'on peut dire à sens unique du nord vers le sud à une relation bidirectionnelle¹⁹². »

Ce changement est important à prendre en compte pour comprendre les discussions sur les projets en cours. Bien qu'il ne s'agit pas de son principal objectif, le CHPE laisse place à la possibilité d'un échange bidirectionnel¹⁹³. Cette réciprocité éventuelle est intéressante pour New York sur long terme : cet État réalise d'importants investissements pour diversifier son portefeuille d'approvisionnement, notamment avec des projets de parc éolien en mer. Selon le chef des opérations chez Hydro-Québec, Serge Abergel, la complémentarité de l'hydraulique et de l'éolien pourrait constituer une avenue intéressante pour structurer les échanges dans les prochaines décennies¹⁹⁴. Cette éventualité est moins claire dans le cas du NECEC. Le Massachusetts voudrait potentiellement importer encore plus d'énergie et n'envisage pas réellement un échange bidirectionnel¹⁹⁵.

Malgré les débats en cours, la construction des lignes de transmission associée aux contrats d'exportation demeure fort probablement la plus grande victoire d'Hydro-Québec dans cette aventure. Une fois les contrats d'exportation arrivés à échéance, ces lignes offriront une flexibilité intéressante pour le Québec. La fin anticipée des surplus signifie cependant la fin de la période de recherche d'accroissement des exportations. Sans grands projets à promouvoir, la diplomatie québécoise continue tout de même d'œuvrer dans le domaine de l'énergie.

¹⁹² Entrevue avec une personne employée chez Hydro-Québec.

¹⁹³ Erik Richer La Flèche, *loc. cit.*, 2021.

¹⁹⁴ « Hydro-Québec's \$6 Billion New York Line on Track for 2026 Start », *BloombergNEF*, 20 avril 2023.

¹⁹⁵ Entrevue avec une personne employée au MCE.

Une relation à entretenir

Le Québec se concentre actuellement sur l'attraction et le développement de projets industriels sur son territoire. Néanmoins, le réseau diplomatique québécois continue de suivre attentivement l'évolution des deux projets d'exportation en cours et de participer à plusieurs initiatives mettant en valeur le savoir-faire québécois dans le domaine énergétique. Il s'agit de la troisième période de la chronologie du travail diplomatique présenté précédemment : le travail post-contrat, pour assurer le maintien de bonnes relations.

L'inquiétude générée par l'annonce de la fin des surplus d'Hydro-Québec est ainsi abordée par les délégations avec les acteurs présents sur le terrain. Il était alors essentiel de conserver la réputation du Québec comme partenaire fiable, capable de respecter ses engagements :

« Au niveau aussi relationnel, tu ne peux pas signer des contrats puis revenir en arrière. Ce n'est pas bon pour l'image. Ça n'affecte pas juste Hydro. Donc, nous, ce qu'on a fait, c'est qu'on a bien fait comprendre que ces contrats-là étaient importants, que c'était des contrats et qu'Hydro avait toujours honoré ces contrats. [...] C'est les messages qui ont été véhiculés par le premier ministre et par le ministre de l'Énergie¹⁹⁶ ».

L'intervention des acteurs du gouvernement constitue d'ailleurs fort probablement la stratégie la plus efficace. Pierre Fitzgibbon intervient entre autres publiquement pour confirmer que le Québec ne souhaite pas rouvrir les ententes d'exportation et que les prévisions d'Hydro-Québec prennent en compte le respect de ses engagements¹⁹⁷.

Au-delà de l'aplanissement des irritants, le réseau diplomatique québécois continue de déployer une diplomatie d'influence plus large, englobant le dossier de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques. Il faut dire que le dossier de l'énergie demeure central dans la relation entre le Québec et les États américains. L'objectif est à la fois de saisir les opportunités intéressantes et de maintenir les relations existantes. En septembre 2023, le premier ministre profite ainsi d'une invitation au Sommet sur l'ambition climatique de l'ONU pour prendre part au lancement des travaux de construction de la station de conversion de la ligne du CHPE. Lors de cette mission, il rencontre également le gouverneur de l'État de Washington, avec qui il discute de stratégies à mettre en place pour la lutte aux changements climatiques, et participe à une table ronde

¹⁹⁶ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

¹⁹⁷ David Descôteaux, « Contrats d'Hydro-Québec : Fitzgibbon ne veut pas rouvrir les ententes d'exportation aux É.-U. », *Le Journal de Montréal*, 3 décembre 2022.

avec l'ancien vice-président américain Al Gore et des membres de la *Beyond Oil & Gas Alliance*, une coalition de gouvernements en faveur de l'interdiction de produire des hydrocarbures sur leur territoire¹⁹⁸. Ce type d'occasion permet de positionner le Québec comme un leader de la lutte aux changements climatiques sur la scène nord-américaine.

Au quotidien, le Québec continue également d'apporter son soutien aux différentes entreprises du domaine de l'énergie ou du transport souhaitant se positionner dans les chaînes d'approvisionnement américaines. La relation de collaboration avec Hydro-Québec demeure aussi importante : « On partage les projets, les calendriers, les événements, puis on regarde pour les synergies. C'est quelque chose qui se fait en continu, qui se faisait avant le contrat, puis qui continue de se faire après¹⁹⁹. »

La fin — du moins temporaire — de l'ère des grands contrats d'exportation ne signe donc pas l'arrêt des activités diplomatiques québécoises dans le domaine de l'énergie. Néanmoins, le changement de contexte apparaît indéniable. La fin des surplus et la réorientation du discours vers les besoins de la transition énergétique nationale forcent la métamorphose du projet de faire du Québec la batterie verte du nord-est de l'Amérique : la volonté d'être la source d'énergie dans une relation à sens unique s'estompe et fait place à l'idée de participer à l'équilibrage du réseau électrique. Cette évolution témoigne d'une adaptation évidente de la stratégie québécoise aux nouvelles opportunités et exigences du paysage énergétique mondial.

Conclusion

Cet essai présente les efforts de la diplomatie québécoise ayant contribué à la réalisation des ambitions de la province en matière d'exportation d'électricité. Ce travail diplomatique vise d'abord à faire reconnaître l'hydroélectricité québécoise en tant qu'énergie verte dans les États américains. Ce premier pas, entrepris sous Jean Charest, ouvre la porte à une réelle participation concurrentielle d'Hydro-Québec aux appels d'offres. L'alignement des conditions gagnantes à la signature de contrats d'exportations à long terme s'opère toutefois à partir de 2017. Dans un contexte où Hydro-Québec dispose d'importants surplus d'énergie, les gouvernements successifs de Philippe Couillard et de François Legault choisissent de faire du développement des

¹⁹⁸ Cabinet du premier ministre, « Le premier ministre François Legault au Sommet sur l'ambition climatique — Le leadership du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques reconnu », 20 septembre 2023.

¹⁹⁹ Entrevue avec une personne employée au MRIF.

exportations d'électricité une partie intégrante de leur politique aux États-Unis. Pendant cette période, le réseau diplomatique québécois est mis au service de l'objectif de faire du Québec la batterie verte du nord-est de l'Amérique.

Le soutien du réseau diplomatique québécois aux projets d'exportation prend des formes variées, qui témoignent de la diversité des rôles endossés par les acteurs de la diplomatie québécoise. Ceux-ci interviennent en tant que facilitateurs en mettant en relation différentes parties prenantes, rencontrent des acteurs clés pour aplanir les obstacles politiques aux projets du Québec, transmettent des informations et organisent des événements qui constituent des occasions d'échanges. Leur collaboration avec Hydro-Québec est ainsi un élément clé de la concrétisation des ambitions québécoise en matière d'exportation d'électricité.

L'alignement des intérêts en faveur de l'exportation commence cependant à s'effriter dès 2021. Cette tendance s'accélère à partir de 2022, lorsque la société d'État annonce officiellement la disparition complète des surplus du bloc d'électricité patrimonial vers 2027. Ce changement marque la fin des grands projets d'exportation et entraîne une réorientation des efforts de la diplomatie québécoise. Le réseau continue de surveiller de près l'évolution des deux projets de lignes de transmission, mais son objectif principal est désormais de maintenir de bonnes relations avec les acteurs présents sur le terrain. Les personnes impliquées exercent une diplomatie d'influence plus large et cherchent à saisir diverses opportunités pour valoriser le savoir-faire québécois dans le domaine de l'énergie.

Le changement dans les prévisions d'Hydro-Québec pour la consommation québécoise d'électricité pour les prochaines années déclenche en outre une remise en question de la planification énergétique du Québec. Une tension nouvelle apparaît entre les orientations du gouvernement et celles de la société d'État. En effet, le gouvernement souhaite utiliser l'électricité québécoise pour attirer des entreprises en quête d'énergie verte²⁰⁰. Cette proposition est d'abord accueillie froidement par la PDG d'Hydro-Québec, Sophie Brochu, qui accuse le gouvernement de prioriser des projets économiques énergivores au détriment des besoins en décarbonation²⁰¹. En avril 2023, la démission de cette dernière ravive d'ailleurs le débat de société sur la question

²⁰⁰ Gouvernement du Québec, *Plan pour une économie verte 2030 : politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques*, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2023, p. 68.

²⁰¹ Francis Vailles, « Sophie Brochu lance un ultimatum », *La Presse+*, 14 octobre 2022.

énergétique. Son successeur, Michael Sabia, semble toutefois plus à l'aise avec les orientations du gouvernement. Son « Plan d'action 2035 », révélé en novembre 2023, propose de consacrer 75 % de la nouvelle électricité — soit l'électricité produite par Hydro-Québec en dehors du bloc patrimonial — à la décarbonation du Québec et 25 % à la croissance économique²⁰².

Cette réorientation des préoccupations en énergie vers l'utilisation québécoise se reflète dans les médias québécois. Le rêve de la batterie verte du nord-est est effectivement de moins en moins associé aux projets d'exportation ; il est plutôt amalgamé aux orientations plus récentes du gouvernement Legault, soit l'augmentation de la capacité de production électrique du Québec pour attirer des entreprises²⁰³. En parallèle, le discours d'Hydro-Québec ne présente plus les exportations comme une relation à sens unique, mais plutôt comme un investissement dans un modèle où l'hydroélectricité joue le rôle de batterie pour équilibrer le réseau du nord-est, dans un échange bilatéral. Cette double réinvention du rêve de la batterie verte témoigne d'un changement important dans la façon d'aborder la politique énergétique du Québec.

Au-delà des enjeux soulevés dans cet essai, une pièce essentielle des discussions concernant la politique énergétique québécoise est la question de la sobriété, qui apparaît de plus en plus incontournable dans le contexte actuel de transition. Outre les incitations du ministre Pierre Fitzgibbon à changer nos habitudes de consommation — la fameuse image du lave-vaisselle démarré à minuit²⁰⁴ —, plusieurs solutions devront être analysées dans les prochaines années. La généralisation de la tarification dynamique, voire l'augmentation des coûts d'électricité, seront des options à envisager, tout comme l'adoption de différentes politiques orientées vers l'efficacité énergétique. Ainsi, même si le développement des exportations d'électricité ne figure plus à l'horizon, l'énergie demeure indéniablement un sujet brûlant, au cœur des débats sociaux du Québec.

²⁰² Hydro-Québec, *Plan d'action 2035 — Vers un Québec décarboné et prospère*, 2023, p. 4.

²⁰³ Olivier Bossé, « Le complexe de la Romaine inauguré jeudi, mai après ? », *Le Droit*, 12 octobre 2023. ; Alain McKenna, « Le Hummer de Legault », *Le Devoir*, 5 juin 2023. ; Laure Waridel, « Pour la souveraineté énergétique du Québec », *Le Journal de Québec*, 4 février 2023.

²⁰⁴ « Nous, comme consommateurs, aussi peut-être, il faut changer les habitudes. Peut-être laver la vaisselle, bon, on la fera à minuit ». Geneviève Lajoie, « Fitzgibbon prône la “sobriété énergétique” : Vous pourriez devoir baisser votre chauffage », *Le Journal de Québec*, 2 décembre 2022.

Bibliographie

Littérature scientifique

- BALTHAZAR, Louis et al. *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990*. Québec, Centre québécois de relations internationales, Septentrion, 1993, 418 p.
- BALTHAZAR, Louis. « The Ottawa-Quebec-Washington dance : the political presence of Quebec in the United States ». GERVAIS, Stéphan, Christopher KIRSLEY et Jarett Rudy (dir). *Quebec Questions: Quebec Studies for the Twenty-first Century*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2016, 479-494
- BALTHAZAR, Louis. « Une relation politique ». LACHAPELLE, Guy. *Le destin américain du Québec : Américanité, américanisation et anti-américanisme*. Presses de l'Université Laval, 2011, p 247-263.
- BÉLANGER, Félix. *La diplomatie économique au Québec*. Fondation Jean-Charles Bonenfant, 2021, 40 p.
- BERNIER, Luc. « Les États-Unis : à la fois trop près et trop loin ». *Politique et Sociétés*, 18, 1 (1999), p. 109-127.
- BIRCH, Lisa et François PÉTRY. *Bilan du gouvernement de Philippe Couillard : 158 promesses et un mandat contrasté*. Presses de l'Université Laval, 2018, 348 p.
- BOUCHER-KIROUAC, Joëlle. *Le député ambassadeur : rôle et apport des parlementaires québécois dans la politique étrangère du Québec*. Fondation Jean-Charles Bonenfant, 2016, 53 p.
- DIMANCHEV, Emil, Joshua HODGE et John PARSONS. *Two-Way Trade in Green Electrons: Deep Decarbonization of the Northeastern U.S. and the Role of Canadian Hydropower*. MIT CEEPR, 2020, 66 p.
- DUFOUS, Jules. « Le projet Grande-Baleine et l'avenir des peuples autochtones au Québec ». *Cahiers de géographie du Québec*, 40, 110 (2005), p. 233-252.
- JEYABALARATNAM, Gopinath et Stéphane PAQUIN. « La politique internationale du Québec sous Jean Charest: l'influence d'un premier ministre ». *Revue québécoise de droit international*, numéro hors-série, juin 2016, p. 165-183.
- LA FLÈCHE, Erik Richer. « Hydro-Québec et ses projets de transmission aux États-Unis ». *Publication trimestrielle sur la réglementation de l'énergie*, 9, 3 (2021). <https://energyregulationquarterly.ca/articles/hydro-quebec-and-its-u-s-transmission-projects>, consulté le 30 septembre 2023.
- LACHAPELLE, Guy (dir). *Le destin américain du Québec : Américanité, américanisation et anti-américanisme*. Presses de l'Université Laval, 2011, 344 p.

- MARSH, James H. « Projet de la baie James ». *l'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/projet-de-la-baie-james>, consulté le 9 mai 2024.
- NOLAN, Josh et Alexandra RINALDI. « Canadian Electric Imports and New England's Renewable Energy Transmission Dilemma: A Case Study of the Northern Pass's Origins and Defeat in New Hampshire ». *The New England-St. Lawrence Valley Geographical Society*, 12, (2020), p. 126-147.
- NOSSAL, Kim Richard, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, 646 p.
- PAQUIN, Stéphane. « La politique internationale du Québec envers les États-Unis : un essai de périodisation (note de recherche) ». *Études internationales*, 45, 2 (2014a), p. 261-284.
- PAQUIN, Stéphane. « La politique internationale du Québec ». *Les défis québécois: Conjonctures et transitions*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014b, p. 439-492.
- PAQUIN, Stéphane. « Quebec–US Relations: The Big Picture ». *American Review of Canadian Studies*, 46, 2 (2016), p. 149-161.
- PAQUIN, Stéphane, Kim Richard NOSSAL et Stéphane ROUSSEL. « Paradiplomatie identitaire et protodiplomatie du Québec ». *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*. Les Presses de l'Université de Montréal, 2023, p. 503-539.
- PAQUIN, Stéphane et Louise BEAUDOIN. *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, Québec, VLB éditeur, 2006, 360 p.
- PINEAU, Pierre-Olivier et Simon LANGLOIS-BERTRAND. *Northeast USA-Canada Decarbonization Opportunities and Challenges of Regional Electricity Section Integration for High Renewable Penetration*, Montréal, HEC, 2020, 30 p.
- RODRÍGUEZ-SARASTY, Jesús A., Sébastien DEBIA et Pierre Olivier PINEAU. « Deep decarbonization in Northeastern North America: The value of electricity market integration and hydropower ». *Energy Policy*, 152, (2021), p. 112210.

Littérature grise

- « AVANGRID'S New England Clean Energy Connect Receives Final Major Permit and Announces Start of Construction ». *Avangrid*, 15 janvier 2021, <https://www.avangrid.com/w/avangrid-s-new-england-clean-energy-connect-receives-final-major-permit-and-announces-start-of-construction>, consulté le 9 mai 2024.
- « Green Economy Fund ». *TDI CHPEXpress*. <https://chpexpress.com/green-economy-fund/>, consulté le 9 mai 2024.

- « PROJECT UPDATE - AUGUST 2023 ». *New England Clean Energy Connect*. 2023.
<https://www.necleanenergyconnect.org/project-updates-1/2021/6/25/project-update-2kzgc>, consulté le 9 mai 2024.
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *Journal des débats*. 42^e législature, 1^{re} session, 28 novembre 2018, vol. 45, n° 2, p. 18.
- BOURASSA, Robert. *L'énergie du Nord : la force du Québec*. Montréal, Québec/Amérique, 1985, 250 p.
- BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT. « Projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York », 2023, rapport 369.
- BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT. *Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine*. 2020, rapport 357.
- CABINET DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE ET MINISTRE RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL. « Projet de loi no 69 pour moderniser les lois entourant l'énergie - Prévisibilité et transparence pour accélérer une transition énergétique responsable ». 6 juin 2024.
- CABINET DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES. « Mission du Québec à Washington D.C. et New York - Le ministre Jonatan Julien en mission pour participer à la Climate Week et positionner le Québec en tant que leader dans les domaines énergétiques et des minéraux critiques et stratégiques ». 20 septembre 2019.
- CABINET DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. « Le ministre Benoit Charette en mission à New York : « Le Québec peut être un acteur clé de la lutte mondiale contre les changements climatiques en Amérique du Nord », 20 septembre 2019.
- CABINET DU PREMIER MINISTRE. « Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada - Le Québec renforce son leadership en faveur d'une économie verte en Amérique du Nord ». 25 septembre 2023.
- CABINET DU PREMIER MINISTRE. « Le premier ministre François Legault au Sommet sur l'ambition climatique - Le leadership du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques reconnu ». 20 septembre 2023.
- CORIM. « Panel des chefs de poste du Québec aux États-Unis ». 26 janvier 2021, <https://vimeo.com/504909471>, consulté le 9 mai 2024.
- EADIE, Frank R. « Stop CHPE; No need to import Canadian electricity from 1,200 miles away | Sierra Club ». 12 mars 2015, <https://www.sierraclub.org/atlantic/blog/2015/03/stop-chpe-no-need-import-canadian-electricity-1200-miles-away>, consulté le 3 mai 2024.

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Stratégie États-Unis — Cap sur la relance : une action renforcée sur le marché américain ». <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/vision-internationale-quebec/strategie-etats-unis>, consulté le 19 mai 2024b.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « L'organisation et ses engagements ». *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*, <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/representations-etranger>, consulté le 13 juin 2024.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada souligne 50 années de collaboration transfrontalière ». *44e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada*, 25 septembre 2023.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Stratégie territoriale pour les États-Unis*. Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, 2021.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *La Vision internationale du Québec – Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!*. Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, 2019.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer*. Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, 2017.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Plan Nord : faire le Nord ensemble : le chantier d'une génération*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2011.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Plan pour une économie verte 2030 : politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques*. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2023.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis*. Ministère des Relations internationales, 2010.
- GROHOSI, Nicole et al. Lettre envoyée à M. François Legault. 10 mai 2023, <https://www.nrcm.org/wp-content/uploads/2023/05/me-lawmakers-ltrs-new-reality-HQ.pdf>, consulté le 2 mai 2024.
- HYDRO-QUÉBEC. « Hydro-Québec et Transmission Developers retenus comme partenaires de l'État de New York dans la transition énergétique ». 20 septembre 2021, <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1757/hydro-quebec-et-transmission-developers-retenus-comme-partenaires-de-letat-de-new-york-dans-la-transition-energetique/>, consulté le 4 mai 2024.
- HYDRO-QUÉBEC. « Interconnexion Hertel-New York - Hydro-Québec ». <https://www.hydroquebec.com/projets/interconnexion-hertel-new-york/>, consulté le 9 mai 2024.

HYDRO-QUÉBEC. « Kahsennenhawe Sky-Deer, grande cheffe du Conseil mohawk de Kahnawà:ke, et Sophie Brochu, présidente-directrice générale d'Hydro-Québec : « Il est essentiel de placer les gens au cœur de la transition énergétique » ». 22 octobre 2021. <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1769/il-est-essentiel-de-placer-les-gens-au-cur-de-la-transition-energetique/>, consulté le 9 mai 2024.

HYDRO-QUÉBEC. « L'hydroélectricité québécoise : propre, renouvelable et faible en GES ». <https://www.hydroquebec.com/a-propos/notre-energie.html>, consulté le 9 mai 2024.

HYDRO-QUÉBEC. « La gouverneure Kathy Hochul lance les travaux de construction de la ligne Champlain Hudson Power Express ». 30 novembre 2022, <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1899/la-gouverneure-kathy-hochul-lance-les-travaux-de-construction-de-la-ligne-champlain-hudson-power-express/>, consulté le 4 mai 2024.

HYDRO-QUÉBEC. « Le Massachusetts donne le feu vert aux ententes de vente d'énergie », 26 juin 2019.

HYDRO-QUÉBEC. *Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère*, 2023.

HYDRO-QUÉBEC. *Portrait des ressources énergétiques d'Hydro-Québec*. 2019.

HYDRO-QUÉBEC. *Rapport annuel*. 2017.

HYDRO-QUÉBEC. *Rapport annuel*. 2018.

HYDRO-QUÉBEC. *Rapport annuel*. 2020.

HYDRO-QUÉBEC. *Rapport annuel*. 2021.

HYDRO-QUÉBEC. *Rapport annuel*. 2022

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE.

« Contrat d'approvisionnement d'hydroélectricité avec la Ville de New York - Les travaux de la ligne de transmission Champlain Hudson Power Express sont lancés », 30 novembre 2022.

Articles de journaux

« C'est parti pour Apuiat ! » 5 février 2021. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/bonjour-la-cote/segments/entrevue/342225/projet-eolien-apuiat-boralex-innus-hydro-quebec-cote-nord-sophie-brochu>, consulté le 9 mai 2024.

« Gros contrat pour Hydro-Québec : «Notre énergie verte n'était pas assez reconnue et il fallait renverser ça» -Catherine Loubier ». *98.5 Montréal*, 20 septembre 2021.

- « Hydro-Québec's \$6 Billion New York Line on Track for 2026 Start ». *BloombergNEF*, 20 avril 2023.
- « L'avis des banques dans le débat sur l'immigration, et la question de la privatisation d'Hydro-Québec ». *Ohdio*, 20 janvier 2024. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/les-faits-dabord/episodes/786605/rattrapage-samedi-20-janvier-2024>, consulté le 9 mai 2024.
- « Le contrat d'Hydro-Québec au Massachusetts continue de causer des vagues ». *Radio-Canada*, 12 mai 2023.
- « Un contrat majeur pour Hydro-Québec avec New York ». *Radio-Canada*, 20 septembre 2021.
- ARSENAULT, Julien. « Exportations: des élus du Maine veulent court-circuiter Hydro et son partenaire ». *L'actualité*, 7 mai 2018.
- ARSENAULT, Julien. « Possible référendum au Maine sur le projet d'Hydro-Québec ». *La Presse*, 18 octobre 2019.
- ARSENAULT, Julien. « Entente entre Hydro-Québec et son partenaire au Massachusetts ». *Le Devoir*, 15 juin 2018.
- BARIL, Hélène. « Contrat d'exportation vers New York : un milliard pour une ligne de 58 kilomètres ». *La Presse*, 12 avril 2022
- BARIL, Hélène. « Énergie: Hydro-Québec stoppe la construction de la ligne Appalaches-Maine ». *La Presse*, 25 janvier 2022.
- BARIL, Hélène. « Hydro: des chercheurs du MIT plaident pour quatre nouvelles lignes de transport ». *La Presse*, 26 février 2020.
- BARIL, Hélène. « Hydro-Québec : 200 millions pour le lien Appalaches-Maine ». *La Presse*, 24 décembre 2018.
- BARIL, Hélène. « Lien entre le Québec et New York : La facture atteint 4,5 milliards US ». *La Presse*, 15 mars 2022.
- BARIL, Hélène. « Production hydroélectrique: Hydro-Québec ressort ses vieux projets ». *La Presse*, 14 octobre 2022.
- BARIL, Hélène. « Rejet du Northern Pass: des plans B et C moins rentables et controversés ». *La Presse*, 3 février 2018.
- BELLEROSE, Patrick. « Élections: tout le Québec est prenable, croit François Legault ». *Le Journal de Québec*, 12 août 2018.
- BENDALI, Nahila. « La Vérif : va-t-on manquer d'électricité au Québec? ». *Radio-Canada*, 31 août 2022.

- BERGERON, Patrice. « Les électeurs du Maine disent non au passage d'une ligne d'Hydro-Québec ». *Le Devoir*, 3 novembre 2021.
- BOSSÉ, Olivier. « Le complexe de la Romaine inauguré jeudi, mai après ? ». *Le Droit*, 12 octobre 2023.
- BOURQUE, Olivier. « Bataille du Maine : le référendum sur la ligne NECEC d'Hydro-Québec inconstitutionnel ». *Le Journal de Montréal*, 30 août 2022.
- BROUSSEAU-POULIOT, Vincent. « Contrat avec l'État de New York: Une mine d'or pour Hydro ». *La Presse*, 10 octobre 2023.
- CARBASSE, Mathieu. « Les 100 engagements de la CAQ au pouvoir ». *L'actualité*, 2 octobre 2018.
- CHAMPAGNE, Sarah R. « Nouvelle offensive pour Hydro-Québec aux États-Unis ». *Le Devoir*, 7 mai 2021.
- COUTURE, Pierre. « Exportation d'électricité: Hydro-Québec remporte le plus gros contrat de son histoire ». *Le Journal de Québec*, 25 janvier 2018.
- CROTEAU, Martin. « Changements climatiques: Legault mise sur l'hydroélectricité ». *La Presse*, 4 septembre 2018.
- DÉCARIE, Jean Philippe. « Contrat historique d'Hydro-Québec: Couillard se montre satisfait ». *La Presse*, 25 janvier 2018.
- DÉCARIE, Jean Philippe. « Le rêve américain d'Hydro-Québec ». *La Presse*, 21 janvier 2021.
- DESCÔTEAUX, Bernard. « Bourassa relance la Baie James : trois nouvelles centrales au coût de \$7,5 milliards ». *Le Devoir*, 9 mars 1988.
- DESCÔTEAUX, David. « Contrats d'Hydro-Québec: Fitzgibbon ne veut pas rouvrir les ententes d'exportation aux É.-U. ». *Le Journal de Montréal*, 3 décembre 2022.
- DESCÔTEAUX, David. « Hydro-Québec: les Québécois vont payer pour les prix d'ami aux Américains ». *Le Journal de Montréal*, 2 décembre 2022.
- DESJARDINS, François. « Hydro-Québec compte être plus présente au Maine ». *Le Devoir*, 6 novembre 2019.
- DION, Mathieu. « Exportation d'électricité d'Hydro-Québec : le projet de New York est-il à risque? ». *Radio-Canada*, 8 juin 2022.
- DION, Mathieu. « Hydro-Québec finalise un contrat de 30 G\$ US avec l'État de New York ». *Radio-Canada*, 1^{er} décembre 2021.
- DONAHUE, Yannick. « Legault convaincu de vendre de l'électricité au Massachusetts ». *Radio-Canada*, 16 novembre 2018.

- GERBET, Thomas. « Québec veut légaliser la vente d'électricité entre compagnies ». *Radio-Canada*, 19 janvier 2024.
- GIGUÈRE, Ugo. « Le maire de New York veut un contrat avec Hydro-Québec d'ici 2020 », *Le Devoir*. 23 avril 2019.
- GIRARD, Maurice. « Nous n'excluons pas la violence, clament les Cris ». *La Presse*, 20 avril 1990.
- GUILBAULT, Jean Philippe. « François Legault à New York pour « accélérer » la vente d'électricité québécoise ». *Radio-Canada*, 19 mai 2019.
- HAIGH, Susan et Wilson RING. « Concerns of tight Canadian hydropower as US seeks to decarbonize grid ». *Financial Post*, 7 juin 2023.
- HÉTU, Richard. « Bilan de la « dynamo » du Québec à New York ». *La Presse*, 25 juin 2021.
- HÉTU, Richard. « Des occasions « historiques » pour le Québec chez ses voisins du Sud ». *La Presse*, 14 septembre 2019.
- JOLICOEUR, Martin. « Le Québec doit continuer d'exporter son électricité, dit Jean Charest ». *Les Affaires*, 17 novembre 2009.
- JOSSELMON, Marie-Laure. « Vingt ans plus tard : la paix des braves, mais pas des esprits ». *Radio-Canada*, 7 février 2022.
- JOURNET, Paul. « Opération séduction de Pauline Marois à New York ». *La Presse*, 13 décembre 2012.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Le Massachusetts écarte Northern Pass ; Hydro-Québec toujours dans le coup ». *Radio-Canada*, 28 mars 2018.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Couillard estime qu'il y a des limites à l'exportation d'électricité aux États-Unis ». *La Presse*, 13 août 2018.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Exportation d'électricité aux États-Unis - Grande-Baleine continue de nuire au Québec, selon Normandeau ». *Le Devoir*, 4 mai 2010.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Le partenaire d'Hydro-Québec au Maine cesse les travaux à la demande de la gouverneure ». *Radio-Canada*, 19 novembre 2021.
- LAJOIE, Geneviève. « Fitzgibbon prône la «sobriété énergétique»: Vous pourriez devoir baisser votre chauffage ». *Le Journal de Québec*, 2 décembre 2022.
- LAROCQUE, Sylvain. « Hydro-Québec signe un contrat de 2 milliards avec le Vermont ». *La Presse*, 12 août 2010.
- LAVALLÉE, Hugo. « Hydro-Québec se rapproche un peu plus d'une entente avec New York ». *Radio-Canada*, 16 octobre 2020.

- LECOMTE, Anne Marie. « Hydro-Québec présente la plus importante soumission de son histoire ». *Radio-Canada*, 27 juillet 2017.
- MCKENNA, Alain. « Le Hummer de Legault ». *Le Devoir*, 5 juin 2023.
- MCKINLEY, Jesse et Brad PLUMER. « New York to Approve One of the World’s Most Ambitious Climate Plans ». *The New York Times*, 18 juin 2019.
- MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE.
« Commerce Québec–États-Unis : cap sur la relance verte ». *Les Affaires*, 24 septembre 2021.
- MISTLER, Steve. « Documents reveal NextEra’s hidden attempts to derail CMP’s transmission line corridor ». *Maine Public*, 30 novembre 2023
- MISTLER, Steve. « Questions Swirl On Foreign Influence In Maine Elections As Canadian Energy Company Readies Campaign ». *Maine Public*, 13 décembre 2019.
- PILON-LAROSE, Hugo. « Environnement: Legault veut construire de nouveaux barrages hydroélectriques ». *La Presse*, 6 septembre 2022.
- POISSON, Catherine. « Une dernière condition avant de lancer le projet de parc éolien Apuiat ». *Radio-Canada*, 16 juillet 2020.
- RENAUD, Carl et Alain LAFOREST. « Québec misera sur les surplus ». *Le Journal de Montréal*, 4 octobre 2013.
- RETTINO-PARAZELLI, Karl. « Hydro-Québec remporte le contrat du Massachusetts ». *Le Devoir*, 26 janvier 2018.
- ROLLAND, Stéphane. « Exportation d’électricité vers New York: Hydro-Québec et les Mohawks signent un partenariat ». *La Presse*, 18 avril 2024.
- ROLLAND, Stéphane. « Hydro-Québec obtient une victoire juridique au Maine ». *Le Devoir*, 20 avril 2023.
- SALVET, Jean-Marc. « New York, une bénédiction pour Legault ». *Le Soleil*, 25 avril 2019.
- VAILLES, Francis. « Sophie Brochu lance un ultimatum ». *La Presse*, 14 octobre 2022.
- VAILLES, Francis. « Surplus d’électricité : des surplus qui coûtent cher ». *La Presse*, 27 août 2014.
- WARIDEL, Laure. « Pour la souveraineté énergétique du Québec ». *Le Journal de Québec*, 4 février 2023.